LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

PROPOSITIONS À LA SFM

Raymonde Gagné, appuyée de Léo Robert, a déposé trois propositions en vue de l'assemblée générale annuelle de la SFM qui se déroulera le 24 octobre prochain. Un état des lieux de la communauté dans son ensemble est au programme.

A3

ACTUEL

GESTION SCOLAIRE

Tour d'horizon des différents avancements dans les provinces canadiennes, le cas de la Colombie-Britannique mais surtout la controverse du fusionnement des écoles à Notre-Dame-de-Lourdes.

A6 et A7

ÉCONOMIE

SAINT-PIERRE-JOLYS

Une usine de traitement des eaux pourrait très bientôt voir le jour à Saint-Pierre-Jolys. Le World Trade Centre Winnipeg semble avoir apporté la solution miracle au village en cruel besoin de solution pour lui permettre son expansion.

A14

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
1,10 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 100 N° 25 • DU 2 AU 8 OCTOBRE 2013
SAINT-BONIFACE

Culture colorée



photo : Wilgis Agossa

Les 27, 28 et 29 septembre derniers, il y en avait pour tous les goûts lors de la Fête de la culture. La fin de semaine était haute en couleurs comme sur la photo pour Mariève Laflèche qui contribuait à l'oeuvre d'art communautaire qui servira au prochain Festival du Voyageur. Malgré la pluie qui s'est abattue et qui a forcé certains organisateurs à reporter leurs ateliers, l'évènement a été un réel succès selon la co-présidente Sylviane Lanthier. La Fête de la culture a rassemblé plus de 300 personnes au Musée de Saint-Boniface, plus de 100 personnes à la reconstitution de l'arrivée de La Vérendrye à La Fourche ou encore plus de 1 200 personnes sur l'Esplanade Riel pour aller voir les amuseurs publics. **| Photo-reportage en pages B6-B7.**

Citation DE LA SEMAINE

« Il y a une véritable inquiétude car beaucoup de gens qui travaillent dans les différents organismes ne connaissent pas l'histoire du Manitoba. Il faut savoir ce que l'on a dû affronter pour savoir où l'on va. »

Léo Robert est l'appuyeur de trois propositions qui seront débattues lors de l'AGA de la SFM. L'une d'elles préconise la formation des membres du conseil élu quant à l'Histoire de la francophonie manitobaine. **| Page A3.**

Gagnant du grand prix d'Excellence générale DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RÉCIPIENDAIRE DU CAPOT BLEU 2013

The Chamber – The Winnipeg Chamber of Commerce – RÉCIPIENDAIRE DU PRIX Spirit of Winnipeg

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE du Canada – LAURÉAT DU PRIX Boréal 2013

Le SOMMAIRE

Dépôt TAUX DE CHOIX
PLUS FLEXIBILITÉ
Dépôt à terme • REER • Épargne libre d'impôt

30 mois convertible 2,35 % taux fixe
12 mois encaissable 2,00 % taux fixe

Caisse Groupe Financier
Détails au www.caisse.biz

Taux sujet à changer | Offert pour un temps limité | Dépôts garantis à 100% par la Société d'assurance-dépôts du Manitoba

ITINÉRANCE

Un logement d'abord

Le problème de l'itinérance et de la santé mentale restent toujours d'actualité. Pourtant en mars dernier, le projet pancanadien Chez soi de la Commission de la santé mentale du Canada prenait fin malgré son grand succès.

Camille HARPER-SÉGUY

Lancé il y a cinq ans dans cinq communautés à travers le Canada, dont Winnipeg, le projet At Home/Chez soi de la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) misait sur l'accès au logement pour sortir de problèmes de dépendance et de santé mentale.

« Aujourd'hui, dans la plupart des villes canadiennes, les personnes ayant des problèmes de dépendance ou de santé mentale doivent d'abord se guérir avant de pouvoir accéder à un logement permanent, révèle la directrice du logement et de l'itinérance à la CSMC, Catharine Hume. Ça ne fonctionne pas pour la plupart d'entre eux.

« Ce que At Home/Chez soi a voulu essayer, poursuit-elle, c'est de leur offrir tout de suite un accès à un logement permanent dans le quartier de leur choix, sous deux conditions. La première est qu'ils paient 30 % de leur loyer et la seconde est qu'ils acceptent de rencontrer une fois par semaine une équipe de soutien, chez eux ou dans la communauté, qui les aidera à gérer leurs problèmes dans le but de garder leur logement. »

Après cinq ans d'expérience, Catharine Hume affirme que les résultats sont probants. « On a découvert que si on travaillait à partir des impacts que leurs dépendances peuvent avoir sur la garde de leur logement, plutôt que directement sur leurs problèmes eux-mêmes, nos participants étaient beaucoup plus motivés à changer leurs comportements. »

Selon les besoins, les équipes de soutien peuvent inclure des infirmières, des psychiatres, des travailleurs sociaux, des professionnels en santé mentale ou toute autre personne ayant de l'expérience dans ce domaine.

« Nos participants ont accès à de nombreuses services en tous temps », se réjouit Catharine Hume.

À Winnipeg

À Winnipeg, le projet At Home/Chez soi, qui a été créé dans les deux langues officielles car il est pancanadien, s'est plutôt déroulé en anglais.

En effet, « 70 % de la population itinérante à Winnipeg est Autochtone et parle anglais, donc on a très peu eu recours au français, explique Catharine Hume. En revanche, avec les populations autochtones, l'aspect culturel était très important dans leur guérison. On a donc intégré des Autochtones dans nos équipes de soutien à Winnipeg ».

Au total à Winnipeg, plus de 500 personnes ont été sélectionnées pour participer au projet pilote. Quelque 275 d'entre elles ont bénéficié des services de soutien, qui comprenaient 28 personnes, et de logement de la part de 36 propriétaires, tandis que les 230 autres formaient le groupe témoin. Celles-ci étaient suivies par les équipes de soutien, mais elles n'avaient pas accès à un logement.

« L'objectif du projet pilote était de voir son efficacité, d'où la nécessité d'un groupe témoin, justifie Catharine Hume. On a en effet trouvé que la qualité de vie et la stabilité au niveau du logement étaient plus élevées pour le groupe qui a vraiment bénéficier d'At Home/Chez soi. »

Et si le projet pilote a officiellement pris fin en mars 2013, ses résultats probants lui font déjà connaître une expansion. « Les gouvernements fédéral et provinciaux impliqués ont accepté de financer une année supplémentaire de transition pour que nos résidants continuent à bénéficier des logements et de l'accompagnement, se réjouit Catharine Hume.

« Et pour la suite, on continue à dialoguer dans l'espoir de continuer le projet d'une manière ou d'une autre, conclut-elle. On espère ne pas avoir à retirer nos participants de leurs logements. »

Par ailleurs, plusieurs courts-métrages documentaires sur le projet At Home/Chez soi à travers le Canada sont disponibles sur le site Internet de l'Office national du film. On y rencontre des participants, mais aussi des propriétaires de logement qui ont accepté de faire partie de cette expérience pilote. (1)

(1) http://athome.nfb.ca/

Come for the **Career** you imagined...

...and the **Lifestyle** you deserve.

Southern Health Santé Sud

DIRECTEUR/TRICE DES SERVICES DE SANTÉ
Bilingue, Permanent, Temps plein
St. Pierre-Jolys
Concours ML-0015

INFIRMIER.ÈRE EN RESSOURCES CLINIQUES
Bilingue, Permanent, Temps plein
St. Pierre-Jolys
Concours StP 2013-018

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF/IVE-AY2
Bilingue, Permanent, Temps plein
La Broquerie
Concours Reg 2013-012

INFIRMIER.ÈRE AUTORISÉ.E
Système commun d'orientation et de réception des demandes **(URIS)**
Bilingue, Permanent, Temps partiel, 0.30 ETP
St. Claude
Concours RN-0050

GESTIONNAIRE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE
Bilingue, Permanent, Temps partiel, 0.80 ETP
St. Claude
Concours ML-0016

AIDES AUX SOINS PERSONNELS À DOMICILE
Bilingue, permanent, 4 x 0.7 ETP, jours/soirées
Binlingue, permanent, 2 x 0.7 ETP, nuits
Ste-Anne

Pour visualiser des profils de poste détaillés pour toutes les offres d'emploi courantes, veuillez visiter notre site web
www.southernhealth.ca

Votre **carrière** de rêve vous attend...

...avec le **style de vie** que vous méritez.

photo : Chloé Le Mao

Le choc des cultures

La nuit a été courte pour de nombreuses figures des hautes sphères sociales, économiques et politiques de Winnipeg. Le jeudi 26 septembre, sur la place CanWest de l'avenue Portage, une centaine de directeurs d'entreprises, grands patrons et politiciens, ont en effet partagé une expérience des plus dépaysante lors de la troisième édition de CEO Sleepout : dormir en plein centre-ville à la belle étoile. Organisée par Downtown Winnipeg BIZ dans le cadre de son programme Change for the Better, l'objectif était de mobiliser la communauté sur les enjeux cruciaux du logement et de l'emploi en les confrontant directement à la réalité du monde de l'itinérance.

Armés de sac de couchages, de tuques, de chocolats chauds et de soupe, ces grandes personnalités, parmi lesquelles figuraient le directeur général de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, Mathieu Allard, mais aussi la directrice générale du Festival du Voyageur Ginette Lavack Walters ainsi que la directrice générale de Francofonds, Madeleine Arbez sont donc venues affronter la nuit, le froid et le bruit. Et si la soirée n'avait rien d'aussi rudimentaire que ce que vivent quotidiennement les sans-abri, l'effort demeurait louable. 190 000 $ ont en effet été amassés au cours de cet événement et seront intégralement remis auprès de plusieurs programmes d'aide à l'emploi et au logement.

Propositions transmises à la Société franco-manitobaine pour la tenue de son Assemblée générale annuelle le 24 octobre 2013

Proposée par : Raymonde Gagné *Appuyé par : Léo Robert*

1. Étant donné que la dernière mise à jour de l'état de la communauté francophone a eu lieu durant les années 1980;
Étant donné que depuis ce temps, la communauté a beaucoup évolué et qu'elle affronte de nouveaux défis et de nouveaux obstacles à son développement;
Étant donné le besoin d'identifier ces défis et ces obstacles maintenant et pour l'avenir;
Étant donné que la communauté a besoin de disposer d'outils essentiels pour relever ces défis et assurer son développement continu dans l'avenir;

Il est proposé que la Société franco-manitobaine (SFM), en collaboration avec les organismes de la communauté et des communautés francophones, organise les états généraux de la communauté qui comprendraient les éléments suivants :
- La situation actuelle de la communauté francophone (nouveau contexte, nouvelles réalités, nouveaux défis, nouveaux besoins);
- Les ressources à sa disposition pour assurer son développement, compte tenu de ces nouvelles réalités;
- Les outils dont elle dispose pour assurer son développement;
- La rationalisation de ces ressources et de ces outils dans le contexte actuel et futur au développement de la communauté;
- Un plan de mise en œuvre des recommandations qui découleront des travaux des états généraux.

2. Étant donné les changements importants dans la démographie de la communauté francophone du Manitoba;
Étant donné la riche histoire de cette communauté;
Étant donné l'importance de bien connaître cette histoire et les leçons apprises par la communauté tout au long de son cheminement depuis 1890;
Étant donné l'importance de bien connaître le rôle de la Société franco-manitobaine;

Il est proposé que la SFM organise à chaque année une ou des sessions d'orientation pour les membres de son C.A. qui comprendraient, entre autres, les éléments suivants :
- L'histoire de la SFM à partir de 1916;
- L'histoire de la communauté francophone du Manitoba à partir de 1870;
- Le rôle de la SFM et son importance pour notre communauté francophone;
- Les grands succès de la SFM et ses erreurs;
- Le rôle et les responsabilités des membres du Conseil d'administration de la SFM.

3. Étant donné le rôle crucial que joue l'éducation dans le développement de la communauté francophone;
Étant donné que l'éducation en français n'a pas pu se développer de façon normale dans notre province depuis l'adoption de la loi abolissant l'enseignement en français en 1916;
Étant donné que la loi de 1890 abolissant le français comme langue officielle a été déclarée anticonstitutionnelle par les tribunaux;
Étant donné le rattrapage à faire dans le domaine de l'éducation en français à cause de la loi de 1916;
Étant donné que la Cour Suprême du Canada a clairement indiqué, dans plusieurs de ses jugements, que le système scolaire est le meilleur outil de développement que possède une communauté;

Il est proposé que la SFM en collaboration avec la Coalition de la petite enfance, la Division scolaire franco-manitobaine et l'Université de Saint-Boniface développent un plan stratégique en éducation qui comprendrait, entre autres, les éléments suivants;
- Plan global de développement de l'éducation en français à partir de la jeune enfance jusqu'au post secondaire, y compris l'éducation permanente;
- Identification de ressources financières et humaines nécessaires à la mise en œuvre de ce plan;
- Plan de mise en œuvre avec un échéancier;
- Plan de contingentement s'il est impossible d'obtenir les ressources nécessaires pour la pleine mise en œuvre du plan.

AGA de la SFM
jeudi le 24 octobre 2013
Gymnase Ouest, Université de Saint-Boniface
Inscription et souper 17 h / Réunion d'affaires 18 h

Célébrons nos richesses

Composez le 233-ALLÔ pour vous inscrire ou pour obtenir de plus amples détails.

EAU BRUNE

Les Winnipégois bientôt remboursés

Le 25 septembre dernier, une motion a été adoptée au conseil municipal de Winnipeg : les Winnipégois dont le linge a été abîmé à cause de l'eau brune pourront bientôt se faire dédommager.



photo : Gracieuseté Andrèse Gosselin

Andrèse Gosselin reçoit de l'eau brune quasiment chaque matin.

Thibault JOURDAN
presse1@la-liberte.mb.ca

Depuis cet été, Andrèse Gosselin est obligée de faire couler l'eau tous les matins pendant plusieurs minutes avant de pouvoir la boire. En cause : l'eau colorée qui circule dans les conduites d'eau de la ville, couleur qui varie du jaune clair au brun foncé.

« La première fois que j'ai eu de l'eau jaune, c'était en 2012. On m'a alors expliqué que c'était parce qu'il y avait des travaux à proximité de mon logement, explique-t-elle. Personnellement, je pensais que c'était parce qu'on avait des vieux tuyaux dans l'immeuble. »

Le problème de l'eau brune a pris des proportions alarmantes cet été à Winnipeg. À l'heure d'écrire ces lignes, la Ville avait reçu près de 7 000 appels téléphoniques, via le 311, de personnes se plaignant de la qualité de l'eau. L'origine du problème n'a toujours pas été identifiée, mais des tests ont été menés. Selon ces derniers, l'eau de Winnipeg est potable.

« Il y a quelques semaines, j'ai bu, par accident, de l'eau jaune, reprend Andrèse Gosselin. Elle avait un peu un goût de tuyau, de rouille, mais je n'ai pas été malade par la suite. »

| Les Winnipégois bientôt remboursés

Plus dérangeant, de nombreux Winnipégois ont vu leur linge abîmé par l'eau brune. Ces derniers auront bientôt la possibilité de se faire rembourser. Une motion en ce sens, proposée par le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, a été acceptée lors du conseil municipal du 25 septembre dernier.

« Je pensais que ça allait être adopté parce que j'avais notamment l'appui du maire, Sam Katz, indique Daniel Vandal. Le règlement de Winnipeg stipule que si l'eau est potable, nous ne sommes responsables de rien. Mais si du linge est endommagé, je pense que la Ville a une responsabilité. »

Andrèse Gosselin n'est pas vraiment concernée par cette motion. L'une des grandes inconnues qui entourent le problème de l'eau brune est qu'elle semble toucher aléatoirement les maisons. « Je fais ma lessive chez mes parents qui habitent à quelques rues. Ils n'ont jamais eu d'eau brune », indique la jeune femme.

À l'heure d'écrire ces lignes, il est impossible de connaître le coût que devra supporter la ville pour indemniser les plaignants, ainsi que le moment où les remboursements pourraient débuter. Les fonctionnaires vont se concerter afin d'établir les critères et les modalités de remboursement. « Cela devrait prendre une semaine », estime Daniel Vandal.



Vous déménagez?

Si c'est le cas,
veuillez nous en informer sans tarder
afin de ne manquer
aucun de nos articles.

C'EST MAINTENANT VOTRE MEILLEURE CHANCE DE GAGNER

À L'ATTENTION DE TOUS LES ACHETEURS DE BILLETS DE LOTERIE

SEULEMENT 70 % DES BILLETS VENDU

Choix de 3 gros lots y compris 1 060 000 $ en argent comptant!







DATE LIMITE DÉFINITIVE : CE VENDREDI

LE 4 OCTOBRE 2013, À MINUIT

Plus de 2,6 millions de dollars à gagner

Achetez vos billets dès aujourd'hui!

Actuellement le plus gros 50/50 au Manitoba! Jusqu'où ira-t-il?

780 000 $

ACHETEZ DÈS AUJOURD'HUI!



La moitié au gagnant!



À L'APPUI DE :





COMMANDEZ DES BILLETS

DreamLottery4Kids.ca

TÉLÉPHONE 204-940-5437 // SANS FRAIS 1-855-886-5437

EN VENTE AU CENTRE SAINT-VITAL LONDON DRUGS®

NOUVEAUX PRIX! 2 pour 100 $ // 6 pour 250 $ // 15 pour 500 $

50/50 Plus BILLETS 50/50 PLUS 1 pour 10 $ // 6 pour 25 $ // 20 pour 50 $

Nº de licence MGCC1517RF

Achetez vos billets 50/50 dans la quantité de votre choix. Les billets doivent être achetés conjointement avec vos billets Dream Lottery 4 Kids.

ÉTAT ET SOCIÉTÉ

Une nouvelle intolérance?

Au 21e siècle, comment l'État doit-il composer avec les nombreuses croyances religieuses de ses citoyens, et de leur expression publique? Justin Trudeau, Antoine Cantin-Brault et Taïb Soufi commentent sur la *Charte des valeurs* du Québec.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca



Antoine Cantin-Brault.
photo : Daniel Bahuaud

Le dévoilement, le 10 septembre dernier, de la Charte des valeurs proposée par le gouvernement Marois, au Québec, suscite de vives réactions dans les sociétés québécoise et canadienne. Dans un monde de plus en plus laïcisé, comment composer avec le port de symboles religieux par des employés de l'État? Quels sont les limites du pouvoir de l'État, et de l'individu?

Pour le chef du Parti libéral du Canada, Justin Trudeau, la réponse est claire. « En 2013, on s'entend que l'État doit être laïc, affirme-t-il. Or, cela ne veut pas dire un État qui exige un refus ou un reniement des croyances profondes de ses citoyens. Obliger une personne de choisir, dans le pire des cas, entre sa religion et son emploi, c'est aller complètement à l'encontre de tout principe de respect de l'autre au Canada.

« Nous vivons dans une société célèbre pour sa *Charte des droits et libertés*, poursuit-il. Nous ne devrions pas nous mettre à les restreindre. Nous voulons intégrer les nouveaux arrivants afin qu'ils se sentent Canadiens à part entière. »

| Un faux clivage

Professeur de philosophie à l'Université de Saint-Boniface (USB), Antoine Cantin-Brault, dit « comprendre le désir du gouvernement Marois d'établir des balises au sein de la fonction publique », mais exprime toutefois certaines réserves en ce qui concerne un « faux clivage entre la vie publique et privée des gens ».

« La *Charte des valeurs* fait abstraction de la personne humaine, en essayant de faire une coupure claire entre le privé et le public, déclare-t-il. Dans la vie de tous les jours, dans la vie réelle, il y a une continuité entre les deux sphères. Que nous soons au travail ou chez soi, on est la même personne. Et si une personne est religieuse, parfois sa foi lui demandera de poser des gestes publics, ou encore de faire signe de son adhésion à sa religion. Et la situation se complique du fait que toutes les religions n'exigent pas forcément le même niveau d'engagement en ce qui concerne le port des symboles religieux. Et au sein d'une même religion, rappelons que les différences culturelles ou théologiques font en sorte que tous les Musulmans et tous les Chrétiens n'ont pas la même opinion. La *Charte des valeurs* ne semble pas tenir compte de ce fait. »

Professeur de philosophie à l'USB, Taïb Soufi est du même avis. « Nous ne sommes pas des personnes désincarnées, déclare-t-il. Tout ce que nous faisons, nous le faisons avec toutes les dimensions de notre être. Et la dimension spirituelle est très importante. »

Quant à la *Charte des valeurs* elle-même, Taïb Soufi y voit plusieurs contradictions. « On nous explique que pour faire un accommodement raisonnable, il ne faut pas discriminer, mentionne-t-il. Or, je crains que les rédacteurs de la *Charte*, pourtant intelligents – et c'est ce qui me déçoit – aient rédigé à leur insu une charte de la discrimination.

« Nourrie par l'esprit de la Révolution tranquille, la *Charte des valeurs* préconise une pensée matérialiste, sécularisté et, en bout de ligne, athée, poursuit-il. Résultat : on souhaite régulariser les relations humaines, et ce en nivelant tout vers les bas, puisqu'on cherche à ramener l'Islam à l'habit, ou encore le christianisme au crucifix. Ce sont là des simplifications outrancières. L'habit, comme toujours, ne fait pas le moine. Et ce n'est pas le fait de porter un crucifix ou un turban qui va empêcher un individu de servir la société.

« J'exhorte les rédacteurs de la *Charte des valeurs* de prendre du recul et d'examiner à fond la base de leurs valeurs, poursuit-il. Ils se rendront peut-être compte qu'elles reposent sur la théorie de la connaissance de Hume, la vision de la nature humaine de Hobbes et la théorie sociale de Sartre, qui affirmait que 'Vous êtes ce que vous paraissez'.

« Bref, ils ont bâti une *Charte* sur leurs préjugés, ou tout au moins sur des idées reçues dont les origines remontent au Siècle des Lumières, sans faire table rase sur leurs propres valeurs, conclut-il. En bout de ligne, on nous livre un document qui fait la promotion du matérialisme, d'une incompréhension de la religion, voire même d'un antichristianisme, puisqu'on cherche à retenir le crucifix comme symbole doté d'une valeur patrimoniale. Le chrétien vous dira que la croix, c'est plus que ça. »

| Une question de tolérance

Selon Antoine Cantin-Brault, les auteurs de la *Charte des valeurs* auraient intérêt à étudier l'histoire des idées pour mieux orienter leur pensée.

« Revenons à la célèbre *Lettre sur la tolérance* de John Locke, écrite en 1689, suggère-t-il. À la base, les enjeux sont les mêmes, que nous soyons au 21e siècle ou au 17e siècle. Selon Locke, l'État ne doit pas imposer une religion, mais doit tolérer les religions, par respect des croyances de l'individu. Cette séparation légitime entre l'État et la religion ne justifie pas l'exclusion de la religion de la vie publique. Si c'est le cas, on est dans une nouvelle intolérance, cette fois-ci contre la religion.

« Le fonctionnaire qui porte son turban, offre-t-il un service compétent? Est-il efficace et dévoué? Vous rend-il service? Si oui, cela devrait suffire. Personne ne vous oblige de prendre un verre avec lui. Mais tout simplement de tolérer les différences qui existent entre vous et lui. »

 ***La Liberté* vous invite à visionner son vox-pop sur *la Charte des valeurs* sur bit.ly/1fD2MWe**

RÉAGISSEZ À CET ARTICLE SUR LA-LIBERTE.MB.CA

affiches, annonces publicitaires
annuaires, dépliants, formulaires
livres, logos, rapports annuels et financiers

Depuis 1994, Éditique limitée vous offre
un service professionnel insurpassable.
Chez Éditique, nous sommes reconnus pour
le souci des détails et la satisfaction
ultime de nos clients.

éditique

Éditique limitée
215, rue Aubert
Winnipeg (MB) Canada R2H 3G8
téléphone : (204) 284-8794
sans frais : (877) 639-3959
mobile : (204) 792-5542
téléc. : (204) 475-9039


photo : Thibault Jourdan

Greg Selinger promeut le français

Le 26 septembre dernier, le Premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, a rendu visite à des élèves du collège d'immersion Saint-Norbert. Devant une centaine d'étudiants, il a expliqué en quoi le français était utile après l'école.

Connaître le français donne « plus de perspectives » et ouvre « plus de marchés pour travailler, comme le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince Édouard », selon lui. « Apprendre les deux langues est bon pour votre identité », a affirmé Greg Selinger.

Cette présentation était la première d'une série de conférences qui s'étaleront tout au long de l'année au collège Saint-Norbert. « Le but est de rendre plus concret les choses qu'on dit déjà aux élèves, explique la responsable du programme Français en action au collège, Amita Khandpur. J'espère arriver à avoir des gens ayant des carrières différentes et pouvoir organiser six ou sept présentations cette année. »

LANGUES OFFICIELLES

Reddition de comptes

Le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, affirme que le gouvernement fédéral est en mesure de rendre compte de tous les fonds accordés aux provinces pour les langues officielles.

Louis-Marie ACHILLE

(APF)

Dans un rapport publié, le 24 septembre dernier, qui porte sur Santé Canada, Patrimoine canadien et Citoyenneté et Immigration Canada, le commissaire Fraser souligne que ces institutions ont mis en place des outils de vérification des paiements de transfert aux provinces en matière de langues officielles dans plusieurs domaines. Le Commissariat aux langues officielles cite notamment l'immigration, la formation professionnelle en santé, l'enseignement de la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde.

CIC, le mauvais élève

La vérification conduite entre juillet et novembre 2012, à la suite de préoccupations de parlementaires sur la bonne utilisation des fonds publics, révèle que Santé Canada et Patrimoine canadien ont une gestion beaucoup plus transparente. Le rapport estime que les « procédures et les mécanismes de reddition de comptes liés à un cadre de mesure du rendement mis en place à SC et à PCH assurent une meilleure gouvernance des fonds publics transférés aux provinces en matière de langues officielles que ceux de CIC. »



Archives La Liberté

Graham Fraser.

Le Commissariat aux langues officielles blâme Citoyenneté et Immigration Canada pour sa gestion des ententes avec les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Manitoba. Aucun indicateur de performance n'a été mis sur pied pour renforcer la vitalité des communautés. « (…) le Ministère ne s'est pas doté de cadre d'évaluation de rendement et qu'il n'est pas en mesure d'évaluer ni l'efficacité ni les résultats des accords conclus avec les provinces de la Colombie-Britannique et du Manitoba », observe le commissaire aux langues officielle. Graham Fraser estime que « ces ententes pourraient avoir des retombées négatives sur la vitalité des nouveaux arrivants francophones en situation minoritaire. »

Citoyenneté et Immigration Canada est également mise à l'index en Colombie-Britannique et au Manitoba pour sa gestion de l'offre des services d'établissement et d'intégration aux immigrants. Le Commissariat aux langues officielles déplore que les ententes conclues avec ces provinces ne seront pas renouvelées l'an prochain. Toutefois, il suggère qu'en cas de renouvellement de ces ententes et en matière de reddition des comptes, le ministère de la Citoyenneté devrait s'inspirer « des bonnes pratiques mises en œuvre par SC et PCH pour se conformer » à la loi.

Des devoirs à faire

Si Santé Canada a dépassé les attentes du Commissariat aux langues officielles, il lui reste de la besogne à abattre de même que Patrimoine canadien et Citoyenneté et Immigration Canada. Le commissaire Fraser dit noter l'absence de consultation entre les responsables des programmes des langues officielles et la direction de la vérification interne au sein des trois institutions, en matière de reddition de comptes. Graham Fraser souligne que « la mise en place de processus et de procédures est nécessaire pour assurer un suivi de la gestion de l'argent des contribuables et faire en sorte que ces fonds publics servent aux fins prévues. »

Pour assurer la transparence et l'efficacité des programmes, il recommande entre autres à Patrimoine canadien de procéder à des vérifications sur le terrain. Graham Fraser demande à Citoyenneté et Immigration Canada de s'assurer que la Colombie-Britannique « rend compte de ses activités et de ses dépenses de façon distincte et plus détaillée en ce qui concerne les nouveaux arrivants francophones au moment de produire son dernier rapport annuel » qui sera présenté au Ministère le 31 août 2014.

La FCFA très déçue

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) qualifie le rapport de décevant. La FCFA estime que la vérification n'est pas « véritablement éclairante » puisqu'elle s'est « limitée aux seuls programmes de langues officielles dans trois ministères.» Sa présidente, Marie-France Kenny fait remarquer que chaque année, des centaines de millions de dollars sont transférés à des secteurs comme la formation de la main-d'œuvre dont les clauses linguistiques ne sont pas suffisamment musclées. Il en est de même pour les milliards en santé. La présidente de la FCFA demande des comptes au commissaire Fraser en déclarant : « Comment vérifie-t-on où vont les fonds publics dans ces transferts-là ? »

Marie-France Kenny souligne qu'il faut « un portrait clair de la reddition de compte en matière de langues officielles dans une grande variété de montants qui sont transférés aux provinces.»

Toutefois, Marie-France Kenny et Graham Fraser sont sur la même longueur d'onde face à la performance mitigée de Citoyenneté et Immigration Canada, pour ce qui est des exigences en reddition de comptes pour les transferts en langues officielles.

En réaction, Citoyenneté et Immigration Canada n'a pas commenté le processus de reddition de comptes, mais affirme que les points de service dans les communautés francophones en milieu minoritaire ont augmenté de près de 70 %, depuis ces trois dernières années.

POLLARD banknote limited

PLANIFICATEUR(TRICE) DE JEU (F68-13)

Description de poste :

Pollard Banknote, l'un des plus importants fournisseurs de billets de loterie instantanés est à la recherche d'un(e) planificateur(trice) de jeu à temps plein. Cette personne travaillera dans le département de planification de jeu, se rapportant au gérant, Game Planning.

Cette personne fonctionnera comme liaison entre nos groupes de marketing et de production et assurera que les *designs* conceptuels des clients ainsi que les paramètres de production interne sont maintenus. L'utilisation de compétences en communication et facilitation est très importante pour ce poste, qui est responsable de surveiller tous les aspects de production du début d'un projet et ce jusqu'au produit complété.

Qualifications requises :

- diplôme en arts fraphiques ou études dans un institut technique et/ou 5 ans d'expérience dans l'impression;
- attention développée du détail;
- grand sens de l'organisation;
- niveau supérieur en français et en anglais, écrit et oral;
- habilité d'assimiler des informations techniques et créatives pour ensuite convertir ces informations en spécifications détaillées et organisées;
- habilité de faciliter, surveiller et désamorcer les potentiels soucis dans les processus et systèmes de production;
- bonne compréhension des techniques de vente et marketing y inclus l'importance du service à la clientèle;
- bonne compétence informatique, avec expertise en Adobe Acrobat;
- compétences en *design* et création;
- connaissance d'un "PDF work-flow" et "CTP" sont des atouts;
- capacité éprouvée à faciliter, superviser et dépanner les processus d'impression et les systèmes de production.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur curriculum vitæ avec une lettre décrivant leurs aptitudes pour ce poste au plus tard **le 15 octobre 2013** à :

Pollard Banknote
1499 Buffalo Place
Winnipeg (Manitoba) R3T 1L7
Télécopieur : 204 453-1375
Courriel : humanresources@pollardbanknote.com

ÉCONOMIE

SAINT-PIERRE-JOLYS

Une solution écologique

Le Village de Saint-Pierre-Jolys doit agrandir sa lagune de traitement des eaux usées d'ici l'automne de 2014. Une entreprise hollandaise affirme avoir le savoir-faire requis pour réaliser le projet, de façon écologique.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Communauté dortoir dotée de quelque 1 200 habitants, Saint-Pierre-Jolys a connu un boom résidentiel depuis les dix dernières années. Or, à moins que le Village n'effectue l'agrandissement de sa lagune pour le traitement des eaux exigé par la Province – et ce avant l'hiver de 2014 – le développement résidentiel futur est à risque. Une entreprise hollandaise, Orgaworld, pense offrir une solution écologique au dilemme.

« Orgaworld nous a contactés pour nos proposer un partenariat unique, en offrant de construire, de financer et d'opérer une nouvelle usine écologique de traitement des eaux usées, explique le maire de Saint-Pierre-Jolys, Denis Fillion. L'idée est bien alléchante, dans la mesure où Orgaworld possède des moyens avancés d'éliminer de façon écologique et permanente les nitrates et les phosphates des eaux usées. Grâce à ses services, Saint-Pierre-Jolys serait à la fine pointe de la technologie, et à plusieurs longueurs d'avance sur les communautés rurales de la province. Et nous pourrions accueillir plus de résidants. »

Orgaworld s'est déjà taillé une réputation internationale, grâce à ses quelque 100 projets de compostage en tunnel, de traitement des eaux usées et de biométhanisation en Europe. Approchée par le World Trade Centre (WTC) bilingue de Winnipeg lors du dernier évènement commercial Centrallia, Orgaworld espère percer le marché manitobain.


photo : Daniel Bahuaud
Joëlle Saltel : « Les retombées économiques pour le Village de Saint-Pierre-Jolys, la Province et le fédéral, sans parler des résidants, pourraient être énormes. »

« Nous sommes déjà présents en Ontario, avec deux sites, explique le directeur des affaires internationales d'Orgaworld, Paul Oostelbos. Le Manitoba nous semble une prochaine étape naturelle dans notre désir de nous étendre vers l'ouest du pays. »

L'agente de communication et de liaison communautaire pour les projets verts au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Joëlle Saltel, estime que « l'option Orgaworld » serait un atout pour Saint-Pierre-Jolys.

« C'est pour cela que le CDEM a servi d'intermédiaire entre le WTC de Winnipeg, Orgaworld, et le Village de Saint-Pierre-Jolys, explique-t-elle. Le CDEM veut encourager le développement commercial de projets verts, et à aider les municipalités à mener à bien leur développement dans le contexte d'une Terre subissant des changements climatiques.

« De plus, les retombées économiques pour le Village de Saint-Pierre-Jolys, la Province et le gouvernement fédéral, sans parler des résidants, en termes d'argent épargné et en termes de développement résidentiel, pourraient être énormes », poursuit-elle.

Même son de cloche chez la gestionnaire de projets au WTC de Winnipeg, Virginie De Visscher. « Toutes les communautés devront mettre à jour leurs systèmes de traitement des eaux usées, en raison des nouvelles normes provinciales, qui entreront en vigueur en 2016, rappelle-t-elle. En raison de son expertise, Orgaworld pourrait devenir un des joueurs clés dans la mise en œuvre du traitement des eaux usées au Manitoba.

« L'économie provinciale bénéficierait, elle aussi, d'un partenariat avec Orgaworld, puisque cela ouvrira des portes aux entreprises de chez nous, poursuit-elle. En novembre, le WTC mènera une mission en Hollande, composée d'une trentaine d'entreprises manitobaines. Le potentiel est énorme. »

Denis Fillion affirme lui aussi voir le potentiel de la proposition d'Orgaworld, mais attend plus de détails concrets de l'entreprise avant de donner son appui au projet.

« Orgaworld a besoin de nous indiquer les coûts pour ses services, explique-t-il. Bien sûr, c'est une épargne importante de ne pas à avoir à assumer les frais de construction. Mais le Village ne serait plus propriétaire de sa lagune. On a besoin de savoir si, à la longue, les services d'Orgaworld seront abordables. »

En outre, l'option Orgaworld n'est pas la seule sur la table. Le Village de Saint-Pierre-Jolys étudie présentement le modèle du lagunage, une technique naturelle pour l'épuration des eaux usées.

« Quelques exemples du système de lagunage existent déjà au Manitoba, explique Denis Fillion. Entre autres au Marais Oak Hammock. Mais ils sont de petite taille. En raison de son ampleur, le lagunage à Saint-Pierre-Jolys serait un projet pilote qui nous placerait tout autant à l'avant-garde que le projet d'Orgaworld. »

Une fois les détails du projet d'Orgaworld en main, le Village de Saint-Pierre-Jolys organisera une consultation publique, pour tâter le pouls des contribuables.

« Il faudra faire vite, rappelle Denis Fillion. Notre nouvelle lagune doit être construite en 2014. C'est un échéancier inchangeable. Si nous retardons nos projets, les résidants iront ailleurs. »



Assemblée générale annuelle de l'AMBM
le jeudi 10 octobre 2013 à 17h

L'AMBM
Association des municipalités bilingues du Manitoba

et

le CDEM
Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba

vous invitent à vous rendre au **CCFM**
340, boul. Provencher, Winnipeg.

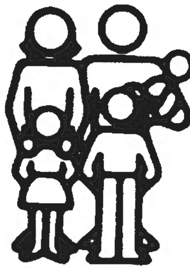
L'inscription dès 16 h 30.
Un repas sera servi.

RSVP avant le vendredi 4 octobre 2013
au 204 925-2320 ou 1 800 990-2332 ou à cdem@cdem.com.

Veuillez nous indiquer toute restriction alimentaire.





CLINIQUE DENTAIRE LACHANCE
Dr Christine Lachance-Piché
Dr Richard Santos

**275, avenue Taché
coin Horace
Winnipeg (Manitoba)
R2H 1Z8**

Bureau :
(204) 233-7726
Télécopieur :
(204) 233-7725

Nous acceptons les nouveaux patients.



DANS NOS ÉCOLES

COLLÈGE LOUIS-RIEL

Sur les traces de Gabrielle

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE



photo : Daniel Bahuaud

Olivia Dagnaud et Marika Laczko.

Lors du tout récent *Concours d'écriture 10 ans de la Maison Gabrielle-Roy*, les trois premiers prix et la mention spéciale de la catégorie 9e à 12e année ont été remportés par des élèves et des récents diplômés (1) du Collège Louis-Riel (CLR).

« C'est une grande source de fierté de constater combien il y a un intérêt pour le français en tant que langue et sujet académique, ainsi qu'un si grand engouement pour la production écrite, déclare l'écrivain en résidence à la Maison Gabrielle-Roy et, en l'occurrence, professeur de français au CLR, Bertrand Nayet. J'apprécie énormément le fait que la gagnante, Olivia Dagnaud, ait vu publier sa nouvelle, ***Dix ans plus tôt***, dans ***La Liberté*** du 11 au 17 septembre. Un excellent texte vaut la peine d'être lu! »

Pour sa part, Olivia Dagnaud dit s'être inspirée de sa vie personnelle. « Le thème du concours était justement *Dix ans plus tôt*, alors j'ai jeté un coup d'œil en arrière, en me rappelant les endroits que j'ai fréquentés et visités, ainsi que les situations que j'ai vécues il y a environ une décennie, explique l'élève en 12e année. J'ai beaucoup voyagé. J'ai vécu en Finlande, en France, en Afrique et en Asie. C'est une richesse de laquelle tirer inspiration. »

Récipiendaire du 3e prix, Marika Laczko s'est inspirée par des récits fantastiques et des émissions de télévision du même genre. « Mon personnage fait littéralement marche arrière dans le temps, explique l'élève en 12e année. C'est une fille qui repasse ses erreurs et qui a la chance de les revivre et de les corriger. Un récit fantastique permet d'effectuer ce genre de retour au passé, tout en révélant la psychologie des personnages. »

Et d'où vient ce goût pour la littérature et l'écriture?

« En grand partie, c'est un passe-temps que nous développons, soutient Olivia Dagnaud. Mais nous sommes bien encouragées par nos enseignants. Nos productions soumises au concours de la Maison Gabrielle-Roy ont d'abord été des exercices dans notre cours de français au niveau du Baccalauréat international. C'est un cours de calibre élevé, et nous sommes des élèves pas mal disciplinées et motivées. »

« Si nous avons de bonnes plumes, c'est aussi parce que le CLR nous donne les outils nécessaires à la bonne communication, ajoute Marika Laczko. La structure d'un texte, ses péripéties et la façon de mieux engager le lecteur sont des éléments techniques que nos profs, entre autres Bertrand Nayet, peuvent nous expliquer et nous aider à développer. »

(1) Félicitations aussi aux diplômés du CLR Gavin Boutroy, qui a remporté la 2e place pour *Blanche déception*, et Danika Plas, qui a remporté la mention spéciale pour *Les dernières volontés*.

SANTÉ ET ACTION CARITATIVE

Terry Fox

Daniel BAHUAUD
MANITOBA



Photo : Daniel Bahuaud

Breanne Badiou, Sofia Yarnez, Alex Comte et Sarah DeBaets sont fiers d'avoir participé à la Journée nationale Terry Fox des écoles.

Lors de la Journée nationale Terry Fox des écoles, qui a eu lieu le 26 septembre dernier, des centaines d'écoles du pays ont manifesté leur solidarité envers les personnes atteinte d'un cancer, et ont exprimé une fierté toute canadienne pour Terry Fox, homme de courage qui, depuis son décès en 1981, continue d'inspirer la jeunesse à lutter contre le cancer.

Au sein de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), 16 écoles ont choisi de participer à l'évènement national.

« Dans un premier temps, la Journée nationale Terry Fox des écoles est une occasion pour les élèves de faire de la marche, voire même de la course à pied, indique le coordonnateur des services en éducation physique et à la santé de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Luc Therrien. Mais avant tout, il s'agit d'une conscientisation sur la lutte autour d'une maladie trop répandue. La Journée nationale Terry Fox des écoles permet aux jeunes, aux enseignants et aux familles de se rallier autour d'une cause commune, en s'exerçant ensemble et en amassant des fonds pour la Fondation Terry Fox. »

Plus de 100 jeunes de l'École Roméo-Dallaire ont participé à l'activité, en suivant un parcours d'un kilomètre. « Cela me fait chaud au cœur, s'exclame le directeur, Bernard DesAutels. C'est impressionnant de voir tous les jeunes de l'école participer à notre prélèvement de fonds. »

L'enseignante de la 1re année à l'École Roméo-Dallaire, Nicole Desmarais, était chef de mission pour cette activité qui a vu une participation à 100 % des jeunes de l'école. Une centaine de dollars a été prélevée, bien qu'au moment d'écrire ces lignes, le décompte final n'avait toujours pas été effectué.

« Je suis très reconnaissante du travail des jeunes des 7e et 8e années, car ils étaient très présents lors de la marche et ont assuré que les jeunes marchaient en toute sécurité », déclare Nicole Desmarais.

Au Collège régional Notre-Dame (CRND), les élèves de la 7e à la 12e années se sont donné comme but de collecter 25 $ chacun. « J'ai réalisé cet objectif, lance un élève en 11e année, Alex Comte. Et je serais fier si tous les élèves du CRND en avaient fait de même. Cela reste à confirmer, puisque nous ne connaissons toujours pas le montant total des dons.

« La lutte contre le cancer, c'est important, poursuit-il. J'ai de la parenté qui en a souffert. Je me sens bien quand je m'engage un peu pour la cause. »

Même son de cloche chez une élève en 8e année au CRND, Sofia Yanez. « C'était ma toute première Journée Terry Fox, et j'ai bien aimé contribuer, à ma façon, à la lutte contre le cancer, déclare-t-elle. Terry Fox est une personne dont le courage peut toujours inspirer la jeunesse. »

Élève en 11e année au CRND, Breanne Badiou est du même avis. « À lui seul, Terry Fox a non seulement surmonter sa douleur pour tenter de traverser le Canada à pied, il a également collecté des sommes impressionnantes pour la recherche médicale. C'est un de nos héros canadiens. »

« À comparer à ce que Terry Fox a réussi à faire, marcher quelques kilomètres et contribuer 25 $ ne semblent pas trop demander », conclut une élève en 8e année au CRND, Sarah DeBaets.

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES



MUSIQUE

La magie de Carmen

Daniel BAHUAUD
NOTRE-DAME-DE-LOURDES



photo : Daniel Bahuaud

Quelques élèves de l'École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes, ensorcelés par la magie de Carmen Campagne. En médaillon : Carmen Campagne.

C'est avec grande anticipation et bonheur que les élèves de la Maternelle à la 6e année de l'École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes ont accueilli l'auteure-compositrice-interprète, Carmen Campagne, le 26 septembre dernier.

Le spectacle de la Fransaskoise originaire de Willow Bunch, commandité par le comité culturel de Notre-Dame-de-Lourdes, a eu lieu dans le cadre d'une tournée provinciale de huit écoles françaises et d'immersion, notamment dans les communautés de Lorette, Saint-Georges, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Pierre Jolys.

« J'adore me présenter devant un public franco-manitobain, déclare la chanteuse qui, en l'occurrence, est enseignante de la 3e année à l'École communautaire Réal-Bérard à Saint-Pierre-Jolys. En fait, cela me paraît tout à fait de mise, puisque mon premier public a été la jeunesse francophone du Manitoba. Mes premiers spectacles, il y a près de 25 ans, ont été donnés dans les écoles françaises de la province. »

En fait, Carmen Campagne a récemment remarqué un phénomène qu'elle qualifie « d'intriguant » et « source de fierté » : de nombreux parents qui accompagnent leurs petits à ses spectacles ont eux-mêmes assisté à ses spectacles, alors qu'ils étaient tout-petits.

« Ils sont nostalgiques, et tout aussi heureux de me retrouver que leurs enfants le sont à me découvrir, note-t-elle. Ça fait chaud au cœur, non seulement parce qu'une artiste est toujours heureuse d'être accueillie à bras ouverts, mais parce que j'ai réussi, à ma façon, à communiquer mon amour pour la langue française. »

Cet amour a été transmis dans une famille Fransaskoise solidement francophone, un legs dont elle fait indirectement hommage dans son tout récent album, ***Carmen Campagne : sur la ferme de grand-père***. « Le disque réunit plusieurs de mes partenaires de la première heure, explique Carmen Campagne. C'était vraiment agréable de pouvoir travailler avec mon frère, Paul, ainsi que mes sœurs Annette et Michelle, ainsi qu'avec de bons amis comme Davy Gallant, Michel Brault et Joseph Beaulieu. »

Mère de deux enfants à l'École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes, ainsi que d'un ayant-droit d'âge préscolaire, Christiane Boulanger se dit « très heureuse » que la communauté ait pu inviter l'auteure-compositrice-interprète.

« Le français, c'est plus qu'une simple langue scolaire, rappelle-t-elle. C'est la pierre d'angle de notre identité. Tout évènement culturel qui contribue à la construction identitaire de nos jeunes est donc important, et apprécié. Surtout que Carmen Campagne est tellement divertissante. Mes enfants et moi écoutons souvent sa musique, alors c'est vraiment amusant de pouvoir la rencontrer en personne. »



Olivia Dagnaud
12e année, Collège Louis-Riele

CITATION DE LA SEMAINE

« Nos productions soumises au concours de la Maison Gabrielle-Roy ont d'abord été des exercices de français au niveau du Baccalauréat international. C'est un cours de calibre élevé, et nous sommes bien encouragées par nos enseignants. »

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 211, ou à ***ecoles@la-liberte.mb.ca*** *avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de La Liberté en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

www.dsfm.mb.ca



À noter

Pour une liste complète des activités de la DSFM, consultez notre calendrier en ligne au **www.dsfm.mb.ca**.

ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

☑ Championnat divisionnaire de course de fond, 5e à 8e année
Monnaie royale canadienne
Le 8 octobre (le 10 en cas de pluie)

☑ Camp d'entraînement d'improvisation
9e à 12e année, École Roméo-Dallaire
Les 11 et 12 octobre

CONGÉS

☑ Le 4 octobre
Journée d'administration
École Jours de Plaine

☑ Le 14 octobre
Action de grâces

☑ Du 23 au 25 octobre
Journées de perfectionnement professionnel, toutes les écoles

DANS LA COMMUNAUTÉ

☑ Festival Cinémental
Du 18 au 20 octobre, au CCFM
Du 25 au 27 octobre, au Globe
www.cinemental.com

PUBLI-REPORTAGE

EMPLOIS ET AVIS



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Greffier de la cour et préposé bilingue à l'enregistrement magnétique
régulier / temps plein
Ministère : Justice / Division des tribunaux / Tribunaux régionaux, Brandon, Manitoba
Numéro de l'annonce : 27856
Date de clôture : 30 septembre 2013
Échelle de salaire : 37 921,00 $ – 46,753,00 $ par année

Qualités requises :
Qualités essentielles :

- Maîtrise des deux langues officielles (français et anglais);
- Vaste expérience connexe dans le domaine du secrétariat administratif;
- Entregent, excellentes aptitudes à communiquer et capacité de travailler efficacement au sein d'une équipe;
- Aptitude manifeste à bien parler de façon forte et claire;
- Habileté manifeste à agir avec discernement et discrétion, à accomplir plusieurs tâches à la fois sous pression, à prendre l'initiative et à prendre des décisions par soi-même;
- Avoir déjà travaillé avec un minimum de supervision ou en être capable;
- Excellent sens de l'organisation;
- Expérience de traiter de la documentation détaillée en maintenant un haut niveau de précision et de minutie;
- Compétences de base en dactylographie et connaissance de logiciels informatiques, notamment MS Word et Outlook ou de logiciels équivalents.

Qualités souhaitées :

- Expérience dans un tribunal ou un milieu juridique connexe;
- Connaissance de la documentation, des procédures et des processus des tribunaux;
- Avoir une formation reconnue d'assistant juridique ou d'assistant administratif.

SVP visité http://www.gov.mb.ca/govjobs/ pour les fonctions et conditions d'emploi.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 27856
Commission de la fonction publique
Gestion des ressources humaines
305, Broadway, bureau 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3J7
Télécopieur : 204-948-4699
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Veuillez indiquer votre nom et le numéro de l'annonce dans la ligne d'objet de votre demande.

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitæ et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivantes : les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès.



VOUS FAITES LE GRAND MÉNAGE?

Ne jetez pas tout.
Annoncez votre vente de garage dans nos petites annonces.

Composez le 204 237-4823
ou le 1 800 523-3355.



Offre d'emploi
Journaliste

Le journal Le Nord, un journal francophone de la région de Hearst, est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de journaliste. Sous l'autorité de la gérante, la personne choisie devra assurer le contenu éditorial du journal.

Tâches :

- assurer la couverture des événements communautaires et de la scène territoriale;
- couvrir des sujets variés : politique, économique, culturel, etc;
- faire les recherches nécessaires et documenter les articles;
- mener les entrevues et assister aux points de presse;
- exécuter toutes autres tâches jugées urgentes ou nécessaires par la direction.

Profil recherché :

- excellente maîtrise du français écrit et parlé et bonne connaissance de l'anglais.
- capacité de travailler en équipe et de respecter des échéanciers serrés.
- disponibilité de travailler en soirée et la fin de semaine à l'occasion.
- posséder une voiture et un permis de conduire valide

Lieu de l'emploi : Hearst, Ontario
Salaire : selon l'échelle salariale du journal.

Faites parvenir votre curriculum vitæ ainsi qu'une lettre de présentation à :

Omer Cantin
813, rue George, C.P. 2320,
Hearst (Ont.) P0L 1N0
lenord@lenord.on.ca
705-372-1233

Nous ne communiquerons qu'avec les candidatures retenues pour une entrevue.

Postes à combler



Secrétaire de soutien
7,00 heures par jour
Contrat permanent

Luc Brémault, directeur
École Saint-Joachim
Tél. : (204) 424-5287
Date limite : le 8 octobre 2013



Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

http://www.

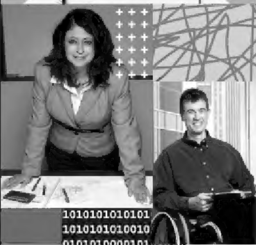
LA LIBERTÉ
Depuis 1913

AUTREMENT
www.la-liberte.mb.ca

Ne cherchez plus!







Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton
« Emploi » sur le site manitoba.ca.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intéressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS – **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.



Parc national du Mont-Riding
parcscanada.gc.ca
Riding Mountain National Park
parkscanada.gc.ca

Parc national du Canada du Mont-Riding

DURÉE DÉTERMINÉE

Agent(e), Operations comptables et budgets

AS-02

54,543 $—58,764 $ par année

Date de limite: 16 octobre 2013

Veuillez consulter notre site Web pour visionner toutes les affiches d'emploi, ou contacter Shelley Neustater Ressources humaines (204) 848-7210 Shelley.Neustater@pc.gc.ca pour de plus amples renseignements

www.pc.gc.ca/fra/pn-np/mb/riding/index.aspx
ou
http://ow.ly/6AGEj

Canada

WINNIPEG SCHOOL DIVISION
INVESTING IN THE FUTURE

LA DIVISION SCOLAIRE DE WINNIPEG

Sollicite des candidatures pour les postes suivants :

enseignant(e)s suppléant(e)s d'immersion française et des enseignant(e)s d'immersion française temporaire, dans tous les domaines pour niveaux élémentaire, intermédiaire et secondaire

Doit être parfaitement bilingue, certifié à enseigner au Manitoba, avoir une bonne connaissance de l'apprentissage des langues secondes et être capable de travailler dans un environnement d'équipe.

Les candidats intéressés peuvent postuler en ligne (**www.winnipegsd.ca**) en accédant *Current Jobs Available* sur la page *Careers (Teaching and Substitute Teaching Employment Opportunities)* ou en remplissant et en soumettant un formulaire de demande, fournir des références et vérification des qualifications et de l'expérience au plus tard **le mercredi 9 octobre 2013, à 16 h** à l'attention de :

Mme Christine Rhodes
Directrice adjointe des ressources humaines
Division scolaire de Winnipeg
1577, rue Wall Est
Winnipeg (Manitoba) R3E 2S5
Télécopieur : 204 786-6940

Les enseignant(e)s suppléant(e)s et les personnes qui ont déjà une demande en cours (dans la dernière année) à la Division n'ont pas besoin d'une nouvelle demande, mais peuvent appeler 204 775-0231, poste 473 pour être prise en considération.

La Division a une politique d'équité en matière d'emploi, qui tend vers une représentation équitable des femmes, des Autochtones, des personnes handicapées et des minorités à tous les niveaux au sein de la Division.

Les petites grenouilles

POSTE - Éducateur(trice) en jeune enfance, Niveau II ou III
(Permanent, temps plein)

Qualités requises pour le poste :

- diplômé(e) de l'Éducation en jeune enfance Niveau II ou III;
- excellentes compétences en communication, collaboration et le travail d'équipe;
- capacité d'entretenir d'excellentes relations interpersonnelles;
- organisé et capable de planifier un programme propice au développement des enfants;
- flexible en tant qu'horaire et groupe d'âge des enfants;
- maîtrise de la langue française parlée et écrite.

Salaire : selon l'expérience et l'échelle établie par le centre.

Entrée en fonction : dès que possible.

Veuillez acheminer votre curriculum vitae **avant 17 h le lundi 7 octobre 2013** à :

Chantal Tackaberry, directrice générale
377, rue Sabourin, St-Pierre-Jolys (Manitoba) R2H 0X9
cenpg@mts.net

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidates et candidats sélectionnés pour une entrevue.

PETITES ANNONCES

JARDINS ST-LÉON GARDENS

www.stleongardens.com

172-

À LOUER

APPARTEMENT DE 2 CHAMBRES À COUCHER disponbile immédiatement. À 5 minutes de l'USB. Entrée privée, stationnement, comprend tous les services sauf l'électricité. Textez ou appelez le 204 770-4912.
210-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,35 $	13,40 $	14,45 $
Semaine 2	19,70 $	21,80 $	23,90 $
Semaine 3	22,85 $	26,00 $	29,15 $
Semaine 4	26,00 $	30,20 $	34,40 $
Semaine 5	29,14 $	34,40 $	39,65 $
Semaine 6	32,30 $	38,60 $	44,90 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 14,45 $**

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Assistante administrative
Poste à terme / Temps plein
Ministère : Éducation Manitoba, Winnipeg
Numéro de l'annonce : 27869
Date de clôture : 15 octobre 2013
Échelle de salaire : 37 996 $ à 43 424 $ par année

Fonctions :
La personne choisie offrira un soutien administratif actif en français et en anglais au personnel du BEF. Elle sera responsable du formatage et de la mise en page de documents, et de la gestion de fichiers électroniques et imprimés et de divers systèmes de classement. Elle devra assurer le pointage des présences et le traitement de factures, et s'occuper de tâches de bureau courantes, en plus de fournir des services de réceptionniste.

S'il vous plait visiter notre site Web http://jobsearch.gov.mb.ca/jow/show.action?request locale=fr CA pour les détails sur les qualifications requises.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Éducation Manitoba
Gestion des ressources humaines
305, Broadway, local 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3J7
Télécopieur : (204) 948-2193
Govjobs@gov.mb.ca

Veuillez indiquer votre nom et le numéro de l'annonce dans la ligne d'objet de votre demande.

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitae et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivantes : les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès.

Manitoba

OFFRE D'EMPLOI

TV5 UNIS

TV5 Québec Canada, organisme canadien à but non lucratif, diffuse depuis 25 ans la chaîne TV5, qui offre aux téléspectateurs canadiens une programmation riche en contenus issus majoritairement de la francophonie internationale et en contenus canadiens innovateurs. À la suite d'une décision récente du CRTC, TV5 Québec Canada lancera à l'automne 2014 une nouvelle chaîne, UNIS, dont les contenus réalisés par des producteurs indépendants miseront sur les réalités et les aspirations de la francophonie canadienne.

TV5 Québec Canada cherche à combler pour la nouvelle chaîne UNIS trois postes situés à **MONCTON, TORONTO** et **VANCOUVER** soit :

CHEF DE LA PRODUCTION ORIGINALE

Le titulaire de ce poste relève du directeur de la programmation.
À la suite des orientations de contenu et de grille proposées par la direction, ses principales responsabilités sont :

- Analyser et recommander des projets d'émissions soumis par les producteurs indépendants;
- Analyser les scénarios des productions en développement ou en cours et émettre des recommandations afin de respecter l'orientation initiale du projet;
- Négocier les budgets avec les producteurs et réviser les documents légaux de la production originale;
- Approuver les budgets de production originale et s'assurer du respect des conditions de contrat de production;
- Suivre les différentes étapes des productions originales et s'assurer de leur qualité.

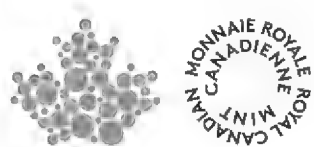
Exigences et compétences requises :

- Diplôme universitaire en communication, en cinéma ou dans une autre discipline connexe;
- Expérience minimum de cinq ans en production (producteur, producteur délégué, réalisateur, etc.) et/ou à la programmation télévisuelle;
- Solide connaissance de l'industrie de la télévision canadienne et des mécanismes des différentes sources de financement;
- Passionné pour des sujets touchant la francophonie et bonne connaissance des enjeux entourant les francophones en milieu minoritaire;
- Intérêt marqué pour le développement de projets interactifs;
- Bilinguisme essentiel (français et anglais);
- Maîtrise de la Suite Office (Word, Excel, Outlook, etc.);
- Connaissance du logiciel LOUISE (un atout);
- Excellent sens de l'organisation;
- Aptitudes en gestion de projet et grande autonomie;
- Sens du détail et esprit analytique;
- Disponibilité pour des déplacements à travers le Canada.

Avantage : Rémunération concurrentielle

Nous vous remercions de l'intérêt que vous nous témoignez en présentant votre candidature. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera retenue lors d'une présélection.

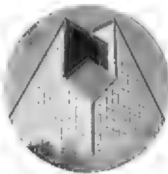
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante : **emploi@tv5.ca** avant le 17 octobre 2013.



DE NOUVELLES PIÈCES ENLEVANTES DE LA

MONNAIE ROYALE CANADIENNE

Rendez-vous à la boutique de Winnipeg de la Monnaie royale canadienne entre le 1er et le 31 octobre inclusivement, et remplissez un bulletin de participation afin de courir la chance de gagner* une paire de billets pour assister à un match à domicile des Winnipeg Jets! Le tirage aura lieu le 4 novembre à 10 heures, HNC.



520, BOUL. LAGIMODIÈRE
WINNIPEG
204-983-6429 | MONNAIE.CA



ENSEMBLE PIÈCE DE 25 CENTS ET TIMBRES LNH[MC] 2014 – *WINNIPEG JETS*[TM/MC]
29[95] $ (CHACUN)





LA LIBERTÉ
Depuis 1913

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
Rédactrice adjointe et projets spéciaux :
Lysiane ROMAIN
Journalistes :
Daniel BAHUAUD,
Camille HARPER-SÉGUY (congé de maternité)
et **Thibault JOURDAN**
Journaliste et reporter de projets spéciaux :
Wilgis AGOSSA
Journalistes stagiaires :
Chloé LE MAO et **Manon BACHELOT**
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
Webmestre et infographiste :
Françoise GÉNUIT
Adjointe à la direction :
Roxanne BOUCHARD
Réceptionniste :
Sophie WILD
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

Les bureaux sont situés au
420, rue Des Meurons, unité 105
et sont ouverts de 9 h à 17 h
du lundi au vendredi

Toute correspondance doit être adressée à
La Liberté, Case postale 190,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal



Téléphone : (204) 237-4823
Sans frais : 1 800 523-3355
Télécopieur : (204) 231-1998
Web : la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : www.la-liberte.mb.ca

Courrier électronique :

Direction et lettres à la rédaction :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Communiqués de presse :
redaction@la-liberte.mb.ca

Abonnements :
administration@la-liberte.mb.ca

Département graphique :
production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel :
Manitoba : 33,90 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 36,75 $ (TPS incluse)
États-Unis : 95 $ • **Outre-mer :** 130 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA à :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA)
R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455









« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS



À VOTRE SERVICE

SERVICES

Vous n'avez pas à payer un prix élevé pour un service de

qualité SUPÉRIEURE

Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.

SALON MORTUAIRE DESJARDINS FUNERAL CHAPEL

(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface

L'ÉQUIPE **DANIEL VERMETTE**
Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS
RE/MAX 255-4204
RE/MAX performance
www.danvermette.com

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com

GUY VINCENT TAEKWONDO
Programmes hommes · femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@shaw.ca
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi
www.vincentmartialarts.ca

100 ANS Brunet Monuments inc.
4e Génération
La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

Nicole Landry-Milner
255-4204
Service Bilingue
RE/MAX
www.nicolemilner.com

Audioprothésiste TACHÉ
396, avenue Taché
Tél. : 204-237-9555
Fax : 204-233-7353
Jim Ryan audiologiste à votre service
Aides auditives
Accessoires
Aide de télé
www.grantparkhearingcentre.com

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

Service en français | Servicio en español
RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Agente immobilière
451-5000
renee.robidoux@gmail.com
ROBIDOUX
ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY srl
AVOCATS ET NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE *
988-0304 / al@tmlawyers.com

Me MARC E. MARION
988-0398 / mmarion@tmlawyers.com

Me SOLANGE BUISSÉ
988-0394 / sbuisse@tmlawyers.com

Me PATRICK RILEY *
988-0448 / priley@tmlawyers.com

Me JEFF PALAMAR *
988-0364 / jpalamar@tmlawyers.com

Me JOHN MYERS *
988-0308 / jamyers@tmlawyers.com

** services juridiques offerts par l'entremise d'une société légale à responsabilité limitée*

Notre cabinet offre aux particuliers, aux organismes à buts non-lucratifs et aux entreprises une gamme complète de services juridiques comprenant, entre autres, des services reliés aux entreprises commerciales, à l'insolvabilité, à l'achat/vente de maison, à l'impôt, aux relations de travail et d'emploi, au droit familial, aux testaments et successions, à la propriété intellectuelle et au litige général.

tmlawyers.com

AIKINS
CABINET JURIDIQUE
J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens
AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com

MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES
Barry L. Gorlick, c.r.
Scott A. Lancaster
800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

DÉCOUVREZ L'ABONNEMENT ÉDITION EN LIGNE

OFFRE SPÉCIALE POUR LES ABONNÉS DE LA VERSION PAPIER

Vous recevez déjà *La Liberté* version papier et vous souhaitez vous abonner à l'édition en ligne. Pour 10 $ de plus par an, recevez *La Liberté* sur votre mobile, tablette ou ordinateur.



OFFRE UNIQUE POUR L'ÉDITION EN LIGNE

Abonnement à l'édition numérique pour un an : 25 $



LA LIBERTÉ aujourd'hui sur   WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ

Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,90 $ ❐	36,75 $ ❐
2 ans	56,50 $ ❐	63,00 $ ❐

Nom ______________________

Prénom ______________________

Adresse ______________________

Ville ______________ Province ______________

Code postal ______________ Téléphone ______________

Je choisis de payer par :

❐ Visa : ______________________ Expiration : ________

❐ MasterCard : ______________________ Expiration : ________

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :

(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté*)*

C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

ACTUALITÉS

SFM

« Se regarder dans le miroir »

À l'approche de l'Assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine, le 24 octobre prochain, trois propositions fortes ont été transmises à l'organisme « pour prendre acte de la communauté d'aujourd'hui ».


Manon BACHELOT
presse2@la-liberte.mb.ca

La Société franco-manitobaine a récemment reçu trois propositions en vue de son Assemblée générale annuelle le 24 octobre prochain. Demande d'États généraux, formation des membres du conseil d'administration quant à l'histoire franco-manitobaine et plan stratégique avec tous les acteurs de l'éducation : voici un bref résumé des trois propositions transmises à l'organisme porte-parole le 18 septembre dernier. Au total, quinze personnes ont appuyé ces propositions présentées par Raymonde Gagné et appuyées par Léo Robert, en leur nom propre. (1)

États généraux

« C'est en 1987, la dernière fois que nous avons enclenché des États généraux. Il s'en est suivi des débats publics très constructifs, indique la dépositaire des propositions, Raymonde Gagné. Il me semble nécessaire aujourd'hui de prendre acte de la communauté francophone. Ces trois propositions sont là pour que l'on se regarde dans le miroir. Il faut sonder la communauté et laisser de la place aux membres, plutôt qu'aux organismes, aux individus plutôt qu'aux personnes qui portent un chapeau. »

« Les organismes à l'œuvre aujourd'hui ont été mis sur pied dans les années 1960 à 1970. Or, nous faisons face à de nouveaux défis, de nouvelles réalités, et de nouveaux besoins, renchérit Léo Robert, appuyeur de ces propositions, président de la SFM de 1982 à 1984 durant la crise linguistique du Manitoba, s'exprimant à titre personnel sur le sujet. Ces propositions sont là pour que l'on se demande quels sont les outils que nous avons à notre disposition, et comment nous allons faire, avec nos ressources financières réduites pour affronter les nouveaux défis auxquels nous devons faire face. Conscientiser les gens est aussi l'objectif. »

Aux trois propositions, la présidente de l'organisme porte-parole, Nicole Forest-Lavergne, a tenu à spécifier à *La Liberté* qu'elle s'exprimerait en son nom propre sur le sujet car son « conseil d'administration ne s'était pas encore rencontré » à l'heure d'écrire ces lignes. « J'ai reçu ces propositions très favorablement, confie-t-elle. Développer la communauté, je ne demande pas mieux. Je ne suis pas surprise. Peut-être qu'il ressortira de ces propositions, comment la SFM peut évoluer et travailler différemment pour défendre les intérêts de la communauté francophone. »

Les propositions font état de nouveaux défis. « Les ressources financières réduites » pour différents organismes comme le mentionne plus haut Léo Robert en sont un exemple. Face aux coupures, la présidente de la SFM tient pourtant à rassurer qu'il y a « beaucoup de pourparlers, du travail fait en dessous de la table » sans toutefois donner d'autres détails.

Connaître son Histoire

Connaître son Histoire pour ne pas reproduire les erreurs du passé ou vivre les mêmes tragédies, Léo Robert ne le sait que trop bien. « La communauté a un nouveau visage. Sa démographie a changé. Nouveaux arrivants du Québec, de France, d'Afrique et communautés francophones rurales importantes en régions, la communauté francophone, ce n'est plus seulement les Franco-Manitobains de Saint-Boniface ou de Saint-Vital, souligne Léo Robert. Pour accueillir de nouveaux membres il faut construire un cadre de référence commun autour de notre histoire franco-manitobaine. »


Archives La Liberté
Nicole Forest Lavergne.

La deuxième proposition demande ainsi à la SFM de former en une ou plusieurs fois par année les membres de son conseil élu sur l'histoire du Manitoba français et de l'organisme porte-parole. Même si les membres du conseil d'administration sortant « représentent le nouveau visage de la communauté, explique Nicole Forest-Lavergne », il semble pour Léo Robert qu'« il y a aussi une véritable inquiétude car beaucoup de gens qui travaillent dans les différents organismes ne connaissent pas l'histoire du Manitoba. Il faut savoir ce que l'on a dû affronter pour savoir où l'on va ».

L'éducation

La troisième proposition concerne l'éducation, « il s'agit de donner un rôle crucial à la SFM dans le dossier scolaire, central, dans le développement de la communauté, développe Raymonde Gagné. Au lieu que la Coalition de la petite enfance, la Division scolaire franco-manitobaine et l'USB travaillent dans leur coin, il faudrait travailler ensemble pour être plus efficace et effectuer les rattrapages à faire en matière d'éducation ».

Pourtant, la présidente de la SFM avance qu'« à la SFM, on travaille à la mise en place d'organismes. Une fois qu'ils sont mis sur pied, on les laisse gérer. Mais on a travaillé fort dans le secteur de la petite enfance et à la désignation de l'Université de Saint-Boniface ».

Qui se présente sur le CA?

Au-delà de la formation des membres, le défi de trouver des gens prêts à donner de leur temps pour siéger sur l'organisme politique demeure. Au cours des dernières années, la SFM a rarement vu une course aux élections avec débats d'idées. À l'heure d'écrire ces lignes il n'y avait d'ailleurs encore aucune candidature au poste de conseiller de la région rurale et urbaine, aucune non plus au poste de conseiller de la région Sud, déjà vacant l'an passé. « Patrice Harvey, le secrétaire-trésorier, et moi-même, venons tous les deux de Saint-Pierre-Jolys, donc on aimerait avoir quelqu'un d'une autre municipalité pour balancer ça ». « Peut-être que l'on connaît moins bien les gens ailleurs, poursuit-elle, que l'on n'a pas contacté les bonnes personnes, peut-être que l'on ne si prend pas de la bonne façon ».

Seul nouveau visage à se présenter sur le conseil de la SFM le 24 octobre prochain, Walter Kleinschmit, président sortant de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface. L'homme d'affaires a particulièrement à cœur d'engendrer des « initiatives pour mieux valoriser notre héritage physique, la présence visuelle, l'existence, la survie et l'épanouissement de notre communauté et de notre langue au Manitoba ». Autre point fort, il demande « plus de transparence des états financiers de l'organisme et de sa gestion de fonds, d'octroi et de la distribution financière aux organismes associés ».

Walter Kleinschmit approuve la deuxième proposition concernant la formation des membres du conseil d'administration quant à l'histoire franco-manitobaine, « je m'aperçois que notre histoire n'est pas bien connue et que nos succès du passé sont pris pour acquis ». Lui-même avoue pouvoir bénéficier de la formation pour les membres élus, « personnellement je ne connais notre histoire seulement depuis 1954 ».

Un seul nouveau visage à se présenter, et pourtant, il semble que grand nombre de francophones peuvent siéger sur le conseil d'administration. « On essaye d'avoir une variété de personnes autour de la table, assure Nicole Forest-Lavergne. Des femmes, des hommes, des jeunes, des plus âgés, de différentes régions, et des gens spécialisés dans différents domaines. »

La présidence est briguée par le vice-président sortant, Mamadou Ka, qui a confirmé sa candidature à *La Liberté* mais qui n'a pas souhaité faire de plus amples commentaires pour le moment. Nicole Forest-Lavergne, elle, cède sa place car elle souhaite désormais « être plus présente pour ses petits-enfants » et laisser sa place à « des gens qui ont plus d'idées ».

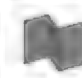
(1) Pour lire les propositions en détail, voir page 11 du présent journal ou encore pour réagir sur ces propositions, rendez-vous sur le site Web de *La Liberté* www.la-liberte.mb.ca

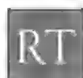

RÉAGISSEZ À CET ARTICLE SUR LA-LIBERTE.MB.CA

"L'expert financier des Franco-Manitobains"
Robert Tétrault B.A., J.D., MBA
Conseiller en placement
robert.tetrault@nbc.ca
www.robtetrault.com
204-925-2282
RT ROBERT TÉTRAULT Groupe Financier



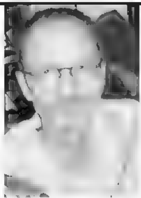
INVESTIR AVEC CONFIANCE.
Financière Banque Nationale,
Fournissant l'expertise et le service financiers pour plus de 150 ans.


FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
GESTION DE PATRIMOINE


FCPE MEMBRE

Financière Banque Nationale est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada qui est une société ouverte à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX). Les titres ou les secteurs mentionnés aux présentes ne conviennent pas à tous les types d'investisseurs. Veuillez consulter votre conseiller en placement afin de vérifier si ces titres ou secteurs conviennent à votre profil d'investisseur et pour avoir des informations complètes, incluant les principaux facteurs de risques, sur ces titres ou secteurs. Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes

Éditorial



par Jean-Pierre Dubé
jpdube@la-liberte.mb.ca @jeanpierre_dube

Le Mystère de la Reddition

À l'origine, l'École Précieux-Sang n'avait pas de gymnase. Les parents ont demandé d'abord poliment puis fermement et la Province a fini par céder. Pour les accommoder, la Norwood School Board a construit un deuxième gymnase dans l'école anglaise du quartier. Il fallait juste sortir les petits francos dehors, monter la rue Kenny et traverser gentiment St. Mary's Road et voilà!

Qui a payé la note? Vraisemblablement le *Programme des langues officielles dans l'enseignement* (PLOE) de Patrimoine canadien, fondé en 1970.

Pas étonnant que pour marquer le 25e anniversaire du PLOE, la Commission nationale des parents francophones (CNPF) a mené, après avoir souvent demandé des comptes, une étude pour voir comment étaient répartis et dépensés les transferts aux provinces. Si le consultant Gérard Lécuyer a réussi à esquisser un portrait de la répartition, il s'est cassé les dents sur la colonne des dépenses. Les provinces sont bouche-cousue après le dépôt du chèque fédéral. Aucune n'a collaboré.

Mais l'ancien fonctionnaire d'Éducation Manitoba et ministre provincial de 1983 à 1988 n'a pas plié bagage. Se fondant sur les rapports annuels du Commissariat aux langues officielles (CLO) et de Patrimoine canadien, il a évalué l'aide fédérale à un minimum de cinq milliards $. Il a appris qu'une portion des enveloppes était empochée par les gouvernements comme frais administratifs ou simplement déposée dans les fonds consolidés.

Le consultant a trouvé que, de 1971 à 1988, le Québec avait reçu la part du lion pour sa minorité anglophone : environ 52 % de l'appui aux opérations d'organismes, 57 % des crédits pour les infrastructures et 72 % des fonds destinés aux universités. *Yes sir!* McGill à Montréal est une université en milieu minoritaire. N'est-ce pas que ça met en perspective l'aide généreuse fournie par le gouvernement du Québec aux communautés francophones durant cette époque!

Lorsque l'étude *Où sont passés les milliards $* a été dévoilée en 1996 devant la presse nationale à Ottawa, ses conclusions ont enragé la ministre du Patrimoine qui s'était déplacée pour l'occasion. Mais la libérale Sheila Copps ne pouvait contester les données sommaires de Gérard Lécuyer : elle en savait encore moins que lui. Et après? Les milliards ont continué à couler jusqu'à nos jours.

Le CLO vient de rendre publique un énième rapport sur la reddition de comptes en matière de transferts fédéraux. Il confirme que, sur le périple entre le Conseil du Trésor et le plancher de gymnase, la pratique du système frise le voile intégral. Le mieux que le commissaire Graham Fraser peut faire, c'est de vérifier la mise en place de mécanismes appropriés au sein des ministères.

L'administration fédérale, conservatrice ou libérale, n'a jamais eu d'appétit pour la reddition de compte, en particulier quand ça vient aux minorités chatouilleuses. Il paraît futile, hors de prix et même dangereux de faire une évaluation des résultats et le fonctionnaire lucide ne peut que confirmer son impuissance. Il préfère ne pas regarder.

Tel est le message au subventionné, que ce soit Immigration Manitoba ou le *Roasting Maplenut Club* : voilà l'enveloppe brune, remplissez gentiment le formulaire de l'Annexe F en fin d'année et merci pour la visite! La colline parlementaire n'est rien d'autre qu'un château construit sur une montagne de boîtes pleines d'évaluations que personne n'a lues.

Si la CNPF a mis deux ans pour ne trouver que de la fumée dans un seul programme, comment le CLO pourrait-il publier un portrait clair sur une multitude d'initiatives dans une dizaine de ministères? Graham Fraser n'en connaît pas beaucoup plus que Gérard Lécuyer mais son discernement dépasse la présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA). Marie-France Kenny s'est permis de discréditer son rapport sans reconnaître les limites de ressources et l'ampleur du défi.

Est-ce qu'il y a un scandale des langues officielles? On ne le saura jamais sans une commission d'enquête, genre Charbonneau, sur l'octroi et l'utilisation des subventions. Que demandent les communautés? La FCFA se trompe de cible. Elle peut contribuer davantage en attirant l'attention sur des cas concrets et stratégiques.



Prenez garde aux tiques à pattes noires



La maladie de Lyme est une infection bactérienne qui peut être transmise à l'humain par la morsure d'une tique (à pattes noires) infectée.



Les Manitobains et Manitobaines peuvent réduire le risque d'entrer en contact avec des tiques à pattes noires en évitant les régions boisées ou à herbes hautes. S'ils se promènent dans de telles régions, ils devraient porter un pantalon et une chemise à manches longues, rentrer le bas de leur chemise dans leur pantalon et les jambes de leur pantalon dans leurs chaussettes et se servir d'un insectifuge approprié. Ils devraient de plus repérer et retirer rapidement toute tique éventuelle.

Pour plus d'information sur la maladie de Lyme, ses symptômes et la façon de prévenir cette maladie, visitez le site Web à l'adresse : **www.manitoba.ca/health/lyme/index.fr.html**

Nous avons besoin de votre aide

Vous pouvez contribuer à la recherche sur la maladie de Lyme au Manitoba en ramassant des tiques à pattes noires et en les faisant parvenir à l'adresse ci-dessous aux fins de recherche :

- Les tiques à pattes noires sont plus petites que les tiques ordinaires et, à la différence de ces dernières, n'ont pas de taches blanches sur le corps.
- Si vous trouvez une tique à pattes noires, retirez-la doucement mais fermement de votre peau ou vêtement à l'aide d'une petite pince en évitant de tordre l'insecte. Nettoyez la peau autour de la piqûre à l'eau ou au savon ou à l'aide d'un produit désinfectant.
- Placez la tique dans une petite boîte rigide (p. ex. boîte à pilules) et ajoutez-y un petit morceau d'essuie-tout humide (pour aider à garder la tique en vie).
- Fermez le couvercle solidement à l'aide d'un ruban adhésif.
- Regardez les images et les renseignements additionnels sur le site Web afin de déterminer si la tique que vous avez trouvée pourrait être une tique à pattes noires.
- Envoyez votre échantillon par la poste ou apportez-le en personne à l'adresse ci-dessous. Si vous envoyez la boîte par la poste, placez-la dans un sac en plastique scellé, puis dans une boîte en carton portant la mention « ÉCHANTILLONS DE RECHERCHE – FRAGILE – À MANIPULER AVEC PRÉCAUTION ».
- Ajoutez au paquet votre nom, numéro et courriel de téléphone ainsi que des renseignements concernant le lieu, la date, le moment où vous avez trouvé la tique et sur quoi vous l'avez trouvée (p. ex. un chien, une personne). Faites parvenir votre échantillon à l'adresse suivante :

Dr Kateryn Rochon, Département d'entomologie
Science animale/ Entomology Building, salle 214
Campus de Fort Garry, Université du Manitoba, Winnipeg (Manitoba) R3T 2N2

(Les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi.)



SANTÉ

Disponible qu'en anglais

Lors d'un séjour à l'Hôpital de Saint-Boniface, une patiente a eu la désagréable surprise de se voir proposer un manuel d'utilisation d'un cathéter disponible uniquement en anglais.


Thibault JOURDAN
presse1@la-liberte.mb.ca

Au cours du mois d'août, Régine Ings-Geiger s'est rendue à l'Hôpital de Saint-Boniface. Cette résidante de Thompson a dû subir une intervention chirurgicale et avait fait le choix de se déplacer sur une aussi longue distance afin d'être servie en français.

Alors qu'elle allait partir pour rentrer chez elle, elle a appris qu'elle devait garder un cathéter avec elle. « Cela m'a déjà un peu agacé parce qu'on ne m'avait pas prévenue avant que je devrais conserver un cathéter pendant une semaine », explique-t-elle. Le personnel de l'hôpital lui a expliqué comment l'enlever et lui a donné un manuel. Problème, celui-ci n'était disponible qu'en anglais. « Lorsque j'ai demandé pourquoi, on m'a répondu que je n'étais ni en France, ni à Montréal », s'insurge Régine Ings-Geiger.

Pourtant, elle refuse de repartir avec le cathéter et un manuel uniquement en anglais. Elle l'a donc enlevé et a signé une décharge. « Ça m'a choqué qu'on n'ait pas pu me servir en français, peste Régine Ings-Geiger. On pourrait le comprendre d'un autre hôpital, mais pas de la part de celui de Saint-Boniface. »

Souvent considéré par la communauté francophone comme étant « son » hôpital, l'établissement de Saint-Boniface est désigné bilingue : cela signifie qu'il offre ses services en anglais et en français. « Nous devons notamment offrir des services en français de façon active aux patients », précise sa chargée de communication, Hélène Vrignon. Dans les faits, cela se traduit par du personnel bilingue qui est identifié, la correspondance avec les patients qui peut être faite dans les deux langues ou encore le matériel d'éducation et d'information disponible en anglais et en français.



photo : Gracieuseté Éric Ings

Régine Ings-Geiger s'est vu proposer un manuel d'utilisation d'un cathéter uniquement en anglais, lors d'un séjour à l'Hôpital de Saint-Boniface.

Des centaines de documents

Cette obligation d'offrir des services dans les deux langues officielles imposent des exigences assez élevées. Lorsque l'hôpital se procure, par exemple, du matériel en-dehors de l'établissement, il demande au fournisseur si l'information s'y rapportant est disponible en français et en anglais. Si ce n'est pas le cas, un système de priorité est établi pour faire traduire les documents selon la fréquence d'utilisation du matériel. En clair, plus c'est utilisé, plus c'est traduit vite.

« Avec l'accumulation de matériel ces dernières années, nous avons un peu de mal à suivre, reconnaît Hélène Vrignon. Un délai de deux ou trois mois peut s'écouler entre le moment où un ustensile est acquis et celui où sa documentation sera traduite. » Outre l'achat de nouveaux instruments, s'ajoutent toutes les modifications apportées par les constructeurs dans leur mode d'emploi et qu'il faut, même pour un changement minime, entièrement retraduire. Chaque mot a un prix compris entre 20 et 25 centimes, mais « il n'y a aucun problème de coûts, nous avons les budgets pour ça », insiste Hélène Vrignon.

En réalité, c'est un défi permanent auquel fait face la direction de l'établissement. Avec près de 4 000 employés et de nombreux roulements, la formation du personnel est continue. « Il faut sans cesse sensibiliser les médecins, les infirmières, insiste la chargée de communication. Notre politique est que le patient doit recevoir le matériel dans les deux langues. »

Cas rare

À l'heure actuelle, plus de 300 documents issus uniquement de la production interne de l'hôpital sont en circulation et traduits. À cela s'ajoute une vingtaine de nouveaux par an, ainsi que 1 400 qui viennent de l'extérieur de l'établissement. En temps normal, un document qui doit partir avec un patient doit lui être fourni dans la langue officielle qu'il demande. « Les besoins doivent être identifiés lors de la première rencontre, décrit Hélène Vrignon. On peut aussi faire appel à des interprètes si besoin. »

Dans le cas de Régine Ings-Geiger, « elle aurait dû pouvoir recevoir le document en français », reconnaît la chargée de communication de l'hôpital. Il est impossible, selon l'hôpital, de quantifier le nombre de personnes quittant l'établissement avec un cathéter, « mais, en général, c'est assez rare », indique la coordonnatrice des services en langue française de l'hôpital, Nicole Cazemayor. « Tout dépend de la chirurgie, la procédure et du patient. »,

À la suite d'une enquête interne, il se trouve que le document en question était une pièce informelle qui n'était pas encore passée par le processus de traduction et qui n'aurait donc pas dû être en circulation, selon les explications de Nicole Cazemayor.

Reste que les incidents de ce genre, qui sont tous consignés, sont assez rares à l'Hôpital de Saint-Boniface. Selon un décompte interne, il y en aurait eu un à deux par an sur les cinq dernières années.

SAINT-BONIFACE

RG RIVE GAUCHE PRÉSENTE

À PARTIR DE 309 000 $

Portes ouvertes les samedis et dimanches de midi à 18 h et du mardi au jeudi de 16 h à 20 h.

680 AVENUE TACHÉ

3 aménagements disponibles, construction en béton et en fer, 2 chambres à coucher, 2 salles de bain et vue imprenable! Situé le long de la rivière, près de La Fourche, de l'Hôpital Saint-Boniface, du centre-ville, de restaurants et d'espaces verts.

Pour plus de détails :
Michael Dubienski + Victoria Fazekas
204-477-0500 ou 204-981-4101
www.rivegauchecondo.ca

RE/MAX®

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba

Les soumissions cachetées qui portent la mention ci-dessous seront acceptées à la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba, Imperial Square, 2010, boulevard Currie, C.P. 22080, Brandon (Manitoba) R7A 6Y9, jusqu'à 11 h, heure de Brandon :

le 11 octobre 2013

pour les travaux suivants :

Fourniture et installation, selon des méthodes de construction sans tranchée, d'environ 3 800 mètres d'égouts d'eaux usées d'un diamètre variant de 200 mm à 1 200 mm dans la ville de Winnipeg et la municipalité rurale de West St. Paul, plus précisément dans la rue Main et les rues résidentielles locales.

MENTION

Appel d'offres n° 1124
Collecteur principal de la municipalité rurale de West St. Paul - Contrat 1

Les soumissions seront ouvertes et lues publiquement au lieu, à l'heure et à la date précisés ci-dessus.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION (formulaire fourni) dûment signé, fait à l'ordre du ministre des Finances et au montant indiqué sur la soumission. Nous n'accepterons EN AUCUN CAS de chèque certifié au lieu du cautionnement de soumission susmentionné.

On peut se procurer un dossier d'appels d'offres à partir du **23 septembre 2013**, au 2010, boulevard Currie, C.P. 22080, Brandon (Manitoba) R7A 6Y9, **en présentant un CHÈQUE CERTIFIÉ au montant de 50 $ par soumission**. Le remboursement de ce dépôt sera effectué seulement 1) après réception d'une véritable soumission ou 2) après le retour du dossier d'appel d'offres, dans les sept (7) jours suivant la clôture de l'appel d'offres.

Nous ne sommes tenus d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Canada Manitoba

GESTION SCOLAIRE

Une égalité inégale?

« Égal » en français ne veut pas toujours dire « equal » en anglais, surtout dans le domaine de l'éducation.

Jacqueline BLAY

Collaboration spéciale

Le mois dernier, l'école La Voix du Nord de Thompson a eu une cinquième rentrée scolaire loin de ses ambitions : elle fonctionne dans des locaux qui ne sont pas les siens et son bail expire l'an prochain. Les parents attendent une école neuve, dont la construction dépend du succès de négociations fédérales-provinciales.

Le cas de Thompson n'est pas isolé pour les parents francophones hors Québec. En effet, plusieurs dossiers les occupent dans trois provinces de l'Ouest et un Territoire, car depuis les victoires juridiques des années 1990, les parents, les commissaires et les administrations scolaires francophones ont appris que la gestion scolaire n'est pas automatiquement comprise dans toutes ses nuances de mise en œuvre.

« Les parents francophones doivent constamment être vigilants », rappelle Josée Chabot, la directrice de la Fédération des parents du Manitoba, car même dans une province sympathique au fait français et à la *Charte canadienne des droits et libertés*, « les besoins des jeunes francophones ne sont pas les mêmes que ceux des anglophones. Ils ont besoin de plus de ressources, souvent pour des questions de rattrapage linguistique, identitaire, et autres avenues de francisation ».

Par exemple, en Colombie-Britannique, selon l'avocat des parents de la Commission scolaire francophone, Me Mark Power, le ministère de l'Éducation de cette province n'a pas su gérer leurs besoins : « Soit on offre au Conseil scolaire francophone de vieilles écoles qui sont pleines, soit il y a trop d'élèves pour la capacité de l'édifice ». C'est la raison pour laquelle les parents avancent 15 dossiers criants et demandent réparation, jusqu'à 300 millions $.

En Saskatchewan, les parents pointent du doigt le sous-financement chronique du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF). En mars 2012, les tribunaux ordonnent au gouvernement de verser plus de 3 millions $ au CÉF et, en mai 2013, le Conseil dépose une demande d'injonction pour obtenir plus de fonds.



Archives La Liberté

Me Mark Power.

Au Yukon, la Commission scolaire francophone poursuit son ministère de l'Éducation : les installations scolaires font défaut et la Commission ne contrôle pas sa gestion scolaire. Les parents obtiennent gain de cause, mais en mars 2012, le gouvernement porte ce jugement en appel. La décision est imminente. De plus, la Commission scolaire attend toujours de voir son budget de 2008-2009 approuvé par le ministère.

Enfin, aux Territoires du Nord-Ouest, le litige porte sur l'admissibilité des élèves dont les parents n'ont pas de droits en vertu de l'article 23, ce qui influence les budgets en immobilisation ou d'opération. Il faut noter que tout francophone n'est pas automatiquement admissible dans une école française. C'est le cas par exemple d'enfants immigrants originaires de France ou d'un pays où le français est une des langues parlées, comme le Vietnam.

Bien évidemment, dans tous les cas, il s'agit de questions de financement et, aussi, d'immobilisations. Comme le remarque Bernard Lesage, président de la Commission scolaire franco-manitobaine, les écoles de la minorité n'ont pas les mêmes besoins que celles de la majorité. Ce concept d'égalité distincte est rarement compris des bailleurs de fonds : une école française a besoin d'espaces communautaires et culturels, ce qui n'est pas le cas pour la majorité. « Lorsqu'on cherche à obtenir l'égalité des résultats, il faut y mettre les moyens nécessaires et, souvent, cela veut dire une école française qui ne ressemble pas à une école anglaise. »

Au Manitoba, les « moyens nécessaires » se sont parfois traduits en écoles neuves ou remises aux normes : les écoles Aurèle Lemoine, Saint-Georges, Christine-Lespérance, Gilbert-Rosset, Roméo-Dallaire et Jours-de-Plaines. Elles sont les jalons du parcours du combattant de parents francophones. Obtenir une école neuve ou rénovée impose des années de négociations. Selon Ghislaine Pilon, présidente sortante de la Commission nationale des parents francophones, « on se bat pour la prochaine génération ».

Pour certains gouvernements provinciaux, un financement égal signifie que les divisions scolaires francophones reçoivent le même montant d'argent par élève que les divisions anglophones. La langue n'est pas donc un facteur de bonification, alors que les élèves ont, théoriquement, droit aux mêmes services que leurs petits camarades anglophones. Et c'est là où le bât blesse : en effet, les divisions scolaires couvrent toutes de très grands territoires qui imposent des coûts supplémentaires de transport, entre autres. Si les gouvernements sont bien conscients de ces défis bien spécifiques aux parents francophones, ces derniers n'en doivent pas moins prouver leurs besoins, à chaque fois, avec des dossiers solidement recherchés et quantifiés.

Pour Bernard Lesage, les recherches et les négociations qui accompagnent tout dossier sont le plus grand obstacle à surmonter, car elles engendrent des retards, et les parents abandonnent, inscrivant ainsi leurs enfants à une école de la majorité. Pendant que les gouvernements consultent les tribunaux, le temps force l'issue et des opportunités se perdent. C'est la raison pour laquelle tous ceux qui œuvrent au sein de la gestion scolaire regarderont avec intérêt vers l'Ouest et le Yukon pour mieux se préparer aux retombées de ces procès pour l'égalité des moyens.

Défense nationale National Defence

AVERTISSEMENT POLYGONES DE TIR DE SHILO

Des tirs de jour et de nuit seront effectués aux polygones de tir de Shilo jusqu'à nouvel ordre.

Les polygones de tir sont des terrains sous le contrôle du MDN situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9; polygone 14 OMP, cantons 8, 9 et 10; polygones 15 et 16 OMP et cantons 9 et 10; polygone 17 OMP, dans la Province du Manitoba. Au besoin, une description détaillée de la propriété de Shilo peut être obtenue du Bureau du génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et sentiers menant aux polygones sont clairement marqués et ornés d'écriteaux d'ACCÈS INTERDIT. La chasse est dorénavant interdite aux polygones de tir de Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs similaires et leurs enveloppes peuvent causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, signalez-le à la police locale, qui prendra les mesures nécessaires pour l'éliminer.

Aucune personne non autorisée ne peut entrer dans ce secteur où tout accès est strictement interdit.

Par ordre du Sous-ministre

Ministère de la Défense nationale

Ottawa, Canada
17630-77

Canada

ÉDUCATION EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Un procès de 100 jours

Jean-Pierre DUBÉ

Collaboration spéciale APF

Les demandes répétées de représentants d'écoles surpeuplées ont frappé un mur politique en 2009 en Colombie Britannique. La route juridique s'est alors imposée. Mais après quatre ans de démarches, dont 20 requêtes en justice, neuf tentatives d'obstruction du ministère de l'Éducation et 17 décisions de tribunaux, le procès n'a toujours pas débuté. Bienvenue dans le monde de l'éducation française! La Cour suprême de la Colombie-Britannique a prévu 100 jours d'audiences pour cette cause historique aux retombées nationales qui débutera le 4 novembre.

« Cent jours, c'est absolument énorme, convient le conseiller juridique des codemandeurs, la Fédération des parents francophones (FPFCB) et le Conseil scolaire francophone (CSFCB), Me Mark Power. On va présenter le cas de 14 écoles. Certaines ont un urgent besoin de nouveaux édifices et la plupart plaident pour un système de transport répondant à leurs besoins particuliers.

« Mais l'aspect le plus important, souligne le professeur de l'Université d'Ottawa, c'est de trouver une place dans le système de financement qui donne la priorité aux droits constitutionnels des francophones. On a besoin de réponses rapides aux demandes d'infrastructures.»

Les communautés francophones pensaient en avoir fini avec les tribunaux après l'*Arrêt Glenda Doucet-Boudreau* (Nouvelle-Écosse, 2003) à la Cour suprême du Canada. C'était la 4e victoire d'envergure nationale après l'*Arrêt Mahé* (1990) le *Renvoi manitobain* (1993) et l'*Arrêt Arsenault-Cameron* (2000), sans compter la centaine de règlements hors cour obtenus d'un océan à l'autre sous la menace de poursuites.

Des causes semblables sont présentement actives en Saskatchewan, au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest, menées par l'avocat Roger Lepage, de Regina. « Les provinces et territoires de l'Ouest n'ont pas fait une mise en œuvre efficace et les écoles demeurent sous-financées partout, dit-il. Ça prend des années de procédures et des mois de procès dans chaque cas. On a gagné en première instance mais les gouvernements ont fait appel. »

Le message aux ministères est pourtant clair : les parents armés de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* ne perdent pas devant les tribunaux. Celui de Victoria résiste à la croissance de sa minorité francophone, qui regroupe dans 37 écoles une population de 5 000 élèves, croissant au rythme de 5 % par année.

La Province aurait utilisé toutes les tactiques possibles pour nuire à la cause. « C'est son droit, explique Me Power. Pourtant, il y a une communauté historique ici et on accueille des francophones de partout. Le français est en plein essor : on a le programme d'immersion le plus populaire au Canada et les écoles françaises sont pleines à craquer. La communauté a demandé patiemment et depuis très longtemps de multiplier les écoles.»

Une première cause lancée par les parents de l'École Rose-des-Vents vient d'être déboutée à la mi-septembre pour des raisons procédurales. L'élémentaire de Vancouver est passée de 60 à 300 élèves depuis sa création en 2001 sans pouvoir agrandir. Les parents avaient demandé au tribunal de reconnaître la violation de leurs droits constitutionnels.

« On a eu beaucoup d'obstacles sur notre chemin, explique la directrice générale de la FPFCB, Marie-Andrée Asselin. On ne s'attendait pas à ça, surtout après avoir tout fait pour négocier des solutions. Mais le tribunal veut que ça avance. Ce serait la plus grande cause jamais vue en Colombie-Britannique, à part des revendications territoriales autochtones.»

Certains conflits ont porté sur l'administration de la justice en français. Les codemandeurs ont échoué lors d'un appel en Cour suprême du Canada visant le dépôt des éléments de preuve en français. Il faudra donc traduire à fort coût des centaines de documents. La Cour suprême de la Colombie-Britannique a pour sa part rappelé la Province à l'ordre en déclarant qu'« un retard additionnel de la cause juridique avait des conséquences irréparables sur l'assimilation des jeunes francophones ». Elle s'est montrée accommodante en nommant en 2013 une juge bilingue.

L'affaire pourrait enrichir la jurisprudence nationale, selon Mark Power. La plupart des jugements à date ont réglé des cas ponctuels : une ou plusieurs écoles, comme en Nouvelle-Écosse. Mais aucun n'a mené à changer la méthode de financement. « On a choisi l'approche systémique parce qu'il y a des besoins aigus aujourd'hui mais aussi du rattrapage à faire. Il nous faut une solution à long terme.

« C'est normal que les besoins des anglophones de Vancouver passent en premier, reconnaît le conseiller. Comme minorité, on ne peut pas compter sur des élus francophones pour parler au Conseil des ministres. On veut que le tribunal ordonne à la Province de créer un nouveau système qui répondrait en priorité aux demandes des écoles françaises. Rares sont les provinces qui le font. »

L'affaire aboutira-t-elle en Cour suprême du Canada? « On peut s'attendre à un appel, mais on ne le souhaite pas, conclut-il. Les gens ici veulent gagner et commencer à construire des écoles. »

ÉDUCATION

Une fusion qui ne fait pas l'unanimité

À Notre-Dame-de-Lourdes, certains parents repoussent la fusion de leurs deux établissements scolaires.


Jacqueline BLAY
Collaboration spéciale

Le 25 septembre dernier, la Commission scolaire franco-manitobaine vote en faveur de la fusion de l'École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes et du Collège régional Notre-Dame. La décision survient après la mise en place d'un projet pilote qui, selon Bernard Lesage, le président de la Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM), a fait ses preuves, ce que semble confirmer le dépôt d'un rapport présenté par Aimé Delaquis et Gilles Normandeau.

Pour Bernard Lesage, « la recommandation de fusion représente un désir de mieux répondre aux besoins de l'élève en général ». Le plan prévoit une direction dans un établissement et un adjoint dans le deuxième avec, selon Bernard Lesage le maintien de la direction actuelle en poste. Il indique qu'« il faut maximiser les ressources et que l'École élémentaire peut aisément fonctionner avec un adjoint ».

Le président de la CSFM reconnaît que cette décision peut inquiéter : « La Division scolaire s'engage à expliquer sa décision aux parents », renchérit le secrétaire-trésorier, Serge Bisson. D'ailleurs, les préparatifs de réunion communautaire vont bon train. Il ajoute que « cette fusion va permettre d'améliorer l'aspect pédagogique à Notre-Dame-de-Lourdes, puisque l'élève pourra être suivi de la maternelle à la 12e année ». Bernard Lesage et Serge Bisson soulignent d'ailleurs que « la décision n'a pas été prise à la légère ».


Archives La Liberté

Bernard Lesage.

Les autres recommandations du Rapport Delaquis-Normandeau suggèrent, entre autres, que l'administrateur principal, donc le directeur du Collège régional soit le seul responsable des « budgets, des rapports à la collectivité, et de certaines relations divisionnaires ». D'autre part, le rapport recommande la tenue des « sessions d'informations spécifiques portant sur divers aspects importants du fusionnement des deux écoles » et le partage « avec tous les intervenants importants [ayant] un intérêt direct dans cette question, en particulier les membres du personnel et les parents. »

La direction des deux écoles une fois fusionnées devra veiller « à l'amélioration si nécessaire de tous les programmes scolaires, [et] au bon fonctionnement de l'école ». Le rapport recommande aussi de « consulter certains élèves afin de connaître leurs idées et/ou inquiétudes au sujet de la proposition du fusionnement ».

Le comité scolaire, le cœur même d'une école de la DSFM sera lui aussi fusionné et, enfin, l'établissement devrait changer « sous peu le nom officiel de l'école de Lourdes à un nom rassembleur et inclusif [...], le résultat d'un consensus d'approbations suite à des consultations appropriées auprès des intervenants ». Le rapport conclut qu'il faudra considérer « à juste part le nom École/Collège régional Notre-Dame ou tout simplement le nom École Notre-Dame ».

Cette fusion surprend deux anciens administrateurs scolaires de Notre-Dame-de-Lourdes. Denis Bibault qui a été, pendant de nombreuses années, directeur du Collège régional, estime que « les deux écoles ont besoin d'une direction distincte ». Il cite « la difficulté, sinon l'impossibilité, d'être présent à deux endroits différents en même temps et en tout temps ». Paul Cénérini, ancien directeur de l'École élémentaire, abonde dans le même sens. Selon lui, « les plus jeunes recherchent la stabilité d'une présence quotidienne ». Denis Bibault et Paul Cénérini estiment que des adjoints, bien qu'étant des professionnels, n'ont pas le même rôle qu'un directeur.

Toutes les personnes contactées dans ce dossier, et en désaccord avec la fusion, estiment que le rêve de la gestion scolaire par et pour les parents s'est effrité depuis 1994. Même en faisant la part des choses et du droit fondamental des administrateurs divisionnaires de prendre la décision de fusionner ces deux écoles, il n'en demeure pas moins que certains points demeurent obscurs.

En effet, la DSFM ne transmet publiquement que les recommandations du Rapport, parce que les consultations ont été faites à huis clos. Sans l'analyse qui sous-tend les recommandations, il est difficile de comprendre les raisons fondamentales de cette fusion.

Dans le monde francophone de la gestion scolaire où une école fait partie de l'identité, de la fierté et de la vitalité d'une communauté, on constate que certains parents sont en profond désaccord avec cette décision de fusion. Contactés par *La Liberté*, ils ont exprimé beaucoup d'amertume et de mécontentement, mais sous couvert de l'anonymat, « par crainte des répercussions ». D'ailleurs, ce mécontentement se manifeste par « des inscriptions à Somerset plutôt qu'à la Division scolaire franco-manitobaine », ont mentionné plusieurs parents.

Insatisfaits de cette fusion, ces parents de Notre-Dame-de-Lourdes affirment que les décisions ont été prises en dehors de leurs intérêts et loin de leur communauté. Ils estiment avoir perdu l'essence même de cette gestion scolaire, c'est-à-dire le contrôle par les parents du sort de leur école. Ils expriment un sentiment de désenchantement et de manque de communication après presque 20 ans de gestion scolaire, une gestion qui avait, pourtant, inspiré beaucoup d'espoirs de finalement pouvoir contrôler ce projet de société qu'était, en 1994, la DSFM.

Autres dossiers à la CSFM

La CSFM a pris d'autres décisions qui concernent deux autres communautés scolaires. À St. James, et après un avis de motion du commissaire Patrick Fortier, la DSFM se penchera sur le problème posé par le nombre d'inscriptions à la hausse à l'École Roméo-Dallaire, ce qui a un impact sur l'espace disponible. Le personnel de la 17e escadre des Forces canadiennes est fortement bilingue et les enfants font partie de la zone de recrutement de cette école. D'autre part, à Sainte-Agathe, l'école offrira des cours de la maternelle à la 8e année, plutôt que la 9e. Là encore, il s'agit d'une question d'inscriptions et surtout de disponibilité et de nombre de cours pour les niveaux 9 à 12. Les élèves se rendront à l'École/Collège régional Gabrielle-Roy à Île-des-Chênes ou à l'École régionale Saint-Jean-Baptiste qui, toutes deux offrent un programme de la 9e à la 12e année.

La Liberté place sur son site Internet, au www.la-liberte.mb.ca, une copie des recommandations du Rapport sur les consultations communautaires de la DSFM dans le dossier des écoles de Notre-Dame-de-Lourdes et de Sainte-Agathe.

RÉAGISSEZ À CET ARTICLE SUR LA-LIBERTE.MB.CA

CHORALE DES INTRÉPIDES

Le CA claque la porte

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

La Chorale des Intrépides traverse une crise. Même si les membres de son Conseil d'administration affirment qu'il n'y a rien grave, ils ont pourtant démissionné en bloc.

« C'est un problème administratif interne, répond l'ancien président du Conseil d'administration de la chorale, Réjean Laroche. C'est des choses qui peuvent arriver dans la vie de toute chorale, rien de plus », explique-t-il.

La démission des membres du CA est effective depuis la semaine dernière. Une démission qui toutefois n'empêche pas la chorale de poursuivre ses activités. « Nous, on a démissionné mais la chorale va continuer », souligne Réjean Laroche.

De son côté, le directeur artistique de la Chorale des Intrépides, Marcien Ferland se refuse de commenter la décision du CA. Pour lui, ils sont les mieux placés pour répondre. « Il faut leur poser la question. C'est eux qui ont démissionné, pas moi, répond-il.

« Moi je suis encore dans la chorale et, à ce que je sache, personne n'a démissionné de la chorale », ajoute-t-il. Toutefois, il pense que la crise est liée à l'élection de l'ancien président. « Réjean Laroche est devenu président 90 minutes après avoir payé ses droits pour être membre de la chorale, explique-t-il.

« Il y a plus de 35 membres qui ont, dans une lettre, déclaré son élection illégitime », ajoute Marcien Ferland. Cette lettre qui normalement devrait être publique est restée inaccessible à *La Liberté* tout comme le procès verbal. « C'est interne, je ne peux pas vous la donner », répond Marcien Ferland.

Malgré tout, l'ancien président du CA de la chorale, reste sur sa position. « C'est tout le CA qui a démissionné et pas juste moi. On a décidé de ne rien dire de plus, insiste-t-il. Ce que Marcien dit, ça lui appartient. »

Mais pourquoi tout le CA démissionnerait si seul son président est la source du conflit qui divise la chorale? Une question à laquelle le directeur artistique de la chorale a du mal à répondre « C'est à eux de vous le dire », renchérit Marcien Ferland.

Cette crise a de plus en plus un impact dans la chorale. Plusieurs d'entre eux ont refusé d'ailleurs d'en parler. Une proche de la chorale qui a requis l'anonymat affirme qu'« il y a désormais deux clans ».

« Il y en a qui veulent du changement, plus de chants populaires mais ce n'est pas la position de Marcien Ferland, affirme-t-elle. C'est quand même une grosse chicane et Marcien n'est pas content car il dit qu'il y a plein de gens qui sont contre lui, lui qui a créé cette chorale il y a 50 ans. »

En attendant que la tempête passe, la chorale continue ses activités. « On fonctionne actuellement avec un CA provisoire et d'ici deux semaines, on va procéder à des élections pour élire un nouveau CA, rassure Marcien Ferland. Dès le 3 octobre, on reprend nos répétitions. »

CANDIDATURES au C.A. de la SFM en 2013

Présidence : mandat de 2 ans
Mamadou Ka
Vice-présidence : mandat de 2 ans
Patrice Harvey
Secrétaire trésorier : mandat de 1 an
Dominique Philibert
Conseiller/ ère région Est : mandat de 2 ans
Karine Pilotte

Conseiller/ ère région urbaine : mandat de 2 ans
Walter Kleinschmit
Conseiller/ ère région rurale/ urbaine : mandat de 2 ans
Vacant
Conseiller/ ère région Sud : mandat de 1 an
Vacant

Il est toujours possible de soumettre sa candidature pour l'un ou l'autre de ces postes. L'élection se fera à l'AGA de la SFM, le 24 octobre 2013.



Célébrons nos richesses !

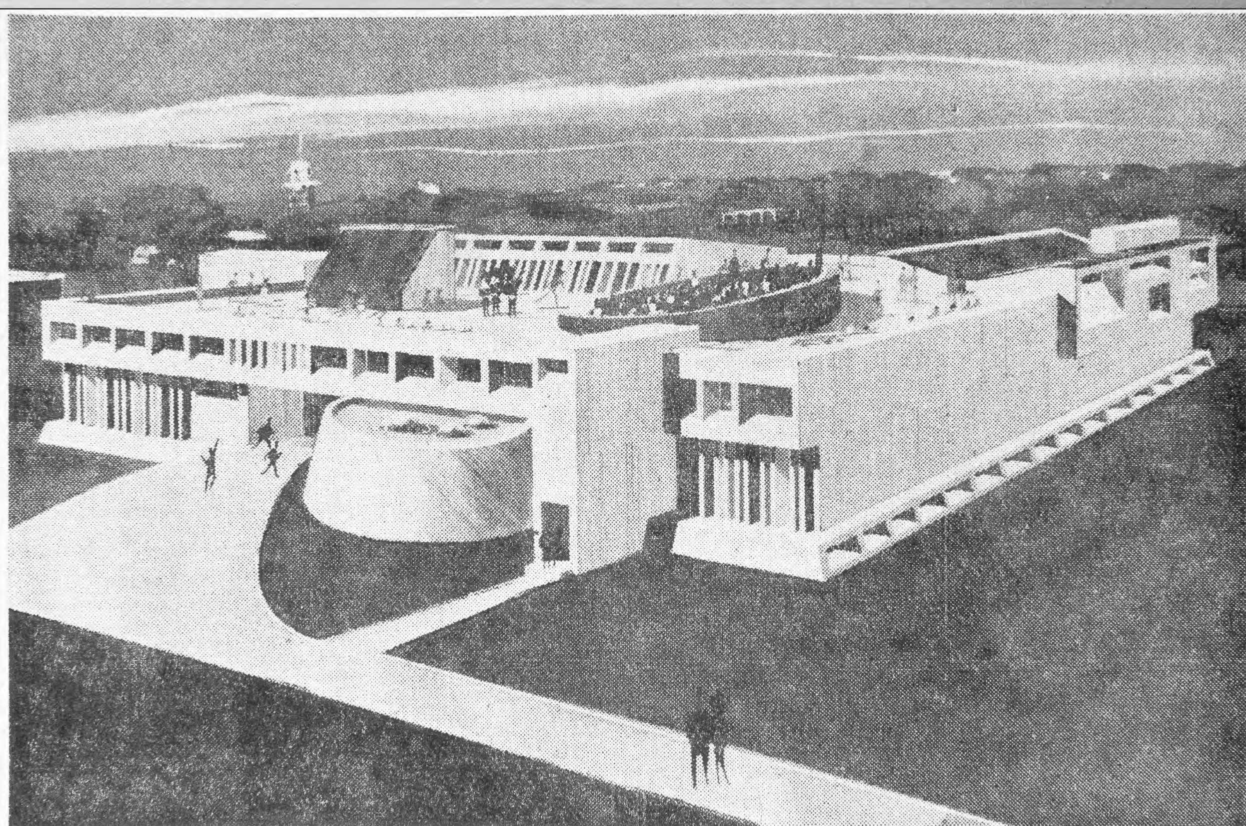
Plus de détails au 233-ALLÔ ou www.sfm.mb.ca.

LA LIBERTÉ REVISITÉE

Le 19 juin 1964



Bernard BOCQUEL



Le Centre Louis-Riel, que d'éminents Manitobains voudraient voir s'élever à St-Boniface comme projet du Centenaire de la Confédération, serait un foyer de culture et de loisirs où l'admission s'étendrait au public sans distinction de race, de langue ou de croyance . . . dans une ambiance canadienne-française d'authentique qualité. Souhaitons que les bonnes volontés transforment ce rêve en réalité d'ici 1967. (Photo Gaboury et Associés)

QUAND UN ARCHITECTE SE FAIT VISIONNAIRE

Au début des années 1960, la décolonisation bat son plein en Afrique, l'Église catholique entame son *aggiornamento* avec le concile œcuménique Vatican II. Tandis que le Canada se demande *What does Quebec want?* tout en préparant fiévreusement le premier centenaire de la Confédération.

En 1964, alors que Montréal se garroche dans l'urbanisation moderne tout en travaillant sur Expo 67 afin d'accueillir en beauté le reste de la planète, les Canadiens à l'échelle de toutes les provinces se creusent les méninges et rivalisent de créativité pour proposer des projets du Centenaire destinés à mettre fièrement en valeur leur coin du Canada.

Au printemps de 1964, le jeune architecte Étienne Gaboury commence à imprimer sa marque à Saint-Boniface. Les Oblats de Marie Immaculée lui avaient déjà confié un gymnase et de nouvelles salles de classe pour leur Juniorat (où se trouvent les studios d'Envol 91). Maintenant il surveille la construction du nouveau poste de police et de la nouvelle cour de Comté, deux éléments de la « plaza civique » de la Ville-Cathédrale qui seront opérationnels à la fin de l'année 1964.

Bien entendu, l'esprit du créateur est aussi stimulé par la perspective de 1967. Racines de Saint-Boniface obligent, Étienne Gaboury rêve en très grand. Dans l'édition du 19 juin 1964, à quelques jours de la Saint-Jean-Baptiste, les lecteurs de *La Liberté* font connaissance avec son projet du Centenaire. Une photo de la maquette d'un visionnaire « Centre Louis-Riel » accompagne un texte minutieusement réfléchi sous le titre « Saint-Boniface à l'heure de la Confédération ».

Culturellement engagé dans sa communauté, Étienne Gaboury n'hésite pas à faire vibrer la corde patriotique à l'heure de la montée en puissance du séparatisme québécois. « Les Franco-Manitobains se sont fait dire qu'ils sont nécessaires et indispensables au Canada français, à la Confédération. » Par rapport aux fêtes du 24 juin 1964, il affirme : « Chaque minorité d'outre-frontière fera aussi sa part pour se prouver à elle-même et à la province mère qu'elle fait partie de la famille. »

Le futur président de la Société franco-manitobaine ajoute : « C'est justement pour le prouver par un geste bien concret, par un symbole bien significatif qu'un groupe d'éminents Franco-Manitobains vient de lancer son projet du Centenaire qui prouvera à tous que les deux cultures canadiennes-françaises et canadiennes-anglaises sont véritablement sur un pied d'égalité dans tout le Canada et pas seulement au Québec. Donc, parallèlement au grand projet de Centre d'art dans Winnipeg, capitale du Manitoba, il y aurait le Centre Louis-Riel dans Saint-Boniface, capitale française de l'Ouest canadien. »

Le « grand Centre d'art dans Winnipeg » est le futur Musée des Beaux-Arts de Winnipeg, le Winnipeg Art Gallery, qui sera inauguré en septembre 1971. Le grand centre culturel projeté par Étienne Gaboury ne verra jamais le jour sous sa forme rêvée, mais l'idée de culture semée à l'été de 1964 n'est pas tombée dans une terre infertile.

Presque un demi-siècle plus tard, l'architecte de renom rappelle le contexte : « À l'époque, les centres culturels connaissaient d'énormes succès en France. Ces Maisons de la culture avaient été lancées sous l'impulsion du ministre de la Culture de De Gaulle, André Malraux. Ces centres stimulaient le développement culturel et communautaire. Chez nous, plusieurs sentaient un besoin pour une initiative du genre. Comme architecte, on veut toujours lancer des projets. Là en plus, j'étais bien impliqué dans le milieu artistique. Et il me semblait vraiment important de mettre sur pied un vrai centre culturel, un lieu qui intégrerait toutes les dimensions de la vie culturelle. »

Sur le coup, il avait oublié le nom qu'il avait donné à son projet, voulu comme un « foyer de culture et de loisirs où l'admission s'étendrait au public sans distinction de race, de langue ou de croyance dans une ambiance canadienne-française ». Toutefois, plus Étienne Gaboury replonge dans l'atmosphère politique du temps, et plus le nom de Louis Riel lui revient comme un choix logique. L'année précédente, la biographie du martyr métis par l'historien respecté George F.G. Stanley avait été saluée par les milieux éclairés à travers le Canada. Le nom de Riel s'imposait plus que jamais comme un symbole d'affirmation politique et culturelle.

En 1964, le besoin d'un centre culturel à Saint-Boniface plus attrayant que le sous-sol de la Cathédrale rentre dans les esprits. En 1968, le curé de la Cathédrale, l'abbé Maurice Deniset-Bernier, joue un rôle important dans la transformation en « centre culturel » d'une partie de l'Académie Saint-Joseph, alors fermée comme école.

La conjonction du maintien au pouvoir des néo-démocrates d'Edward Schreyer rallié par le député de Saint-Boniface Laurent Desjardins et l'imminence du centenaire de la province en 1970 redonne vie à la vision d'Étienne Gaboury. Laurent Desjardins obtient qu'une partie des sommes allouées par le gouvernement fédéral pour le centenaire du Manitoba soient versées en vue d'un vrai centre culturel à Saint-Boniface.

Comme souvent pour des projets nécessitant de grosses sommes d'argent, il a fallu que le président du comité de construction, le juge Alfred Monnin, fasse preuve de toute la détermination dont il est capable pour arracher aux politiciens provinciaux et fédéraux des rallonges budgétaires afin que le Centre culturel franco-manitobain ouvre ses portes en 1974.



LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Fonds de Défense St-Onge

Neuf délégués des provinces de l'Ouest ont assisté à l'assemblée de la Fédération C.-F.

NOTES DE LA SEMAINE

Les Scouts du Canada-Ouest en rallye à St-Paul, Alberta

Programme du congrès annuel du CCC, du 5 au 10 juillet

La Une de *La Liberté*, le 19 juin 1964.

Si la volonté de bâtir (*La Liberté* du 15 décembre 1971) « un foyer permanent, un haut lieu de la présence française et culturelle » reflète une partie des ambitions du Étienne Gaboury de 1964, le créateur s'est cette fois éloigné de Le Corbusier pour s'inspirer du Winnipeg Art Gallery : « Gustavo da Roza a réussi une grande œuvre. J'ai gardé pour le CCFM son concept d'une boîte fermée où tout se passe à l'intérieur. Mais je travaillais pour le comité de construction et le budget était limité. Nous avons néanmoins beaucoup consulté. La salle Pauline-Boutal est le résultat des discussions avec le Cercle Molière. »

Quand un architecte se fait visionnaire, il sait d'entrée de jeu qu'il ne saurait gagner sur tous les fronts. Étienne Gaboury montre qu'un architecte soucieux du bien-être de sa communauté doit aussi abriter un philosophe solidement enraciné.

Découvrez 100 ans du journal *LA LIBERTÉ*
www.la-liberte.mb.ca

POLITIQUE FÉDÉRALE

Rebâtir l'optimisme

En visite au Manitoba, le chef du Parti libéral fédéral, Justin Trudeau, fait part de sa vision d'avenir pour son parti, et du rôle du gouvernement dans l'établissement d'une culture politique plus ouverte.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le chef du Parti libéral du Canada (PLC), Justin Trudeau, était au Manitoba, le 25 septembre dernier, pour rencontrer les partisans libéraux et assister aux premières séances de nomination de candidats du Parti libéral du Canada (PLC) en vue des prochaines élections fédérales. *La Liberté* s'est entretenue avec le politicien québécois sur le rôle qu'il envisage pour le PLC au Manitoba, et au pays.

Contrecarrer le cynisme

« Partout au Canada, les gens se sentent désengagés par rapport à la politique, déclare-t-il d'entrée de jeu. En les rencontrant, je constate que cela est dû principalement à un certain cynisme à l'égard des politiciens et le rôle du gouvernement dans la société canadienne. Or – et c'est fort encourageant – les Canadiens veulent faire de la politique différemment. Ils veulent se réengager de façon positive avec les politiciens, et les partis politiques. Notre défi à nous, au Parti libéral, est de nous rendre disponibles et ouverts. D'écouter ce que les Canadiens ont à dire sur le rôle du gouvernement dans notre société, et sur nos valeurs fondamentales en tant que Canadiens.

« Quand ça allait bien et qu'il ne s'était pas déconnecté des Canadiens – une réalité que je reconnais – le Parti libéral a toujours su défendre les droits et les valeurs tolérantes des Canadiens, poursuit-il. J'ose croire que le PLC d'aujourd'hui est conséquent dans son respect de l'autre et de l'égalité des Canadiens. Par conséquent, il saura gouverner pour tous les Canadiens, et non pas seulement pour ceux qui auront voté pour lui. »

Le chef du PLC reconnaît qu'il s'agit d'un travail de longue haleine. « Nous voulons rebâtir l'optimisme chez l'électorat, et cela représente énormément de travail pour nous, fait remarquer Justin Trudeau. Il n'y a pas de raccourcis en politique. D'où la grande importance d'établir une relation avec les citoyens qui va nous conduire à la création d'un nouveau gouvernement. Pour moi, il n'est pas question de tout simplement remplacer les Conservateurs, mais d'établir une meilleure approche, une approche plus ouverte qui préconise l'écoute et le dialogue.

Saint-Boniface

Pour le chef du Parti libéral, la circonscription de Saint-Boniface est une tour à reprendre.

« Ce ne sera pas facile, admet-il, compte tenu de la négativité, du cynisme et des attaques qui viennent du gouvernement fédéral et de la députée actuelle à Saint-Boniface. Si les gens continuent d'adopter une attitude cynique et préfèrent avoir des politiciens comme Madame Glover, qui est très bonne à diviser ou à attaquer, nous n'avancerons pas. Or si le PLC veut reprendre cette circonscription, il devra exiger un vrai changement et un esprit communautaire. Nous voulons un représentant à Saint-Boniface qui cherchera à établir un consensus, qui offrira un meilleur type de représentation et qui parlera pour tout l'électorat, et non pour Stephen Harper à Saint-Boniface, comme le fait Madame Glover.

« Et c'est pour cela que je suis très encouragé par les gens extraordinaires qui, depuis plus d'un an, s'intéressent à la vie politique, au PLC en particulier, et à la vague de renouveau qui est en train d'arriver au pays. Le PLC ne s'est pas encore arrêté sur un choix de candidat à Saint-Boniface, mais le calibre des représentants potentiels est impressionnant. »

Les minorités francophones

Enseignant de français qui a évolué dans les écoles en Colombie-Britannique, Justin Trudeau dit comprendre les réalités des francophones minoritaires.

« Je veux être un partenaire actif dans la défense de notre belle langue française, dans la défense de l'éducation en français et de la vitalité communautaire de la minorité linguistique, affirme-t-il. J'estime que le gouvernement actuel a laissé pour compte la protection de la langue française et du bilinguisme. J'ai hâte de nous conduire dans la bonne direction. Pour cela, il faudra travailler en concertation active avec les communautés francophones. »

Selon Justin Trudeau, « appuyer les minorités signifie forcément appuyer les organismes communautaires ».

« Le gouvernement fédéral ne les soutient plus, déplore-t-il. Ceux-ci se voient de plus en plus obligés de se préoccuper de collectes de fonds, ce qui gobe de l'énergie qui serait mieux dépensée à réaliser leurs objectifs. Le fédéral devrait les appuyer financièrement davantage, et les aider à mener à bien leurs projets. À la longue, l'État épargnera plus d'argent, étant donné le travail qu'ils accomplissent. »

Pour quand la plateforme?

Quant au contenu qui sera offert sur une éventuelle plateforme électorale, Justin Trudeau demeure plutôt muet, tout en rappelant au public qu'il n'a pas hésité de s'exprimer sur des questions d'intérêt public.

« Je m'en suis pris aux conséquences environnementales d'un oléoduc qui pourrait desservir les Canadiens, soutient-il. J'ai été clair sur les droits de la minorité linguistique au Québec, et sur les droits religieux des Québécois, menacés à l'heure actuelle par la *Charte des valeurs* du Québec proposée par le gouvernement provincial. Et les Canadiens connaissent mes opinions sur la légalisation de la marijuana.

« Entre-temps, je veux donner aux Canadiens l'opportunité de s'engager dans la discussion actuelle entretenue avec eux par le PLC, conclut-il. Et c'est pour cela qu'une plateforme électorale ne sera élaborée qu'à l'approche de 2015. Nous voulons que les citoyens soient nos partenaires dans ce processus. Or, quand nous serons prêts, notre équipe du tonnerre sera là pour donner un meilleur gouvernement aux Canadiens. »

Retrouvez notre vidéo sur bit.ly/1fvSGq6



Justin Trudeau.

photo : Daniel Bahuaud

POLITIQUE FÉDÉRALE

Un francophile dans Provencher

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Terry Hayward a été élu candidat par acclamation pour le Parti libéral du Canada dans la circonscription de Provencher, le 25 septembre dernier à Lorette, en la présence du chef national, Justin Trudeau.

Le résidant d'Anola, en l'occurrence président sortant de l'Association libérale de Provencher, se dit prêt à affronter le candidat conservateur, Ted Falk, dans la circonscription de l'ancien ministre conservateur de la Justice, Vic Toews qui, on se le rappellera, a soumis sa démission le 9 juillet dernier.

« Lors de mes années dans la fonction publique, j'étais forcément apolitique, remarque-t-il. Or, depuis l'élection générale de 2008, je suis énormément frustré par les politiques et les priorités du gouvernement Harper, qui ne sont pas les miennes. Il doit y avoir un moyen de diriger sainement un pays sans oublier les besoins de nos communautés et de nos citoyens.

« Je ne suis pas seul à être de cet avis, poursuit-il. Je parcours la circonscription, et je constate énormément de frustration chez les électeurs. Je crois qu'il est important de les écouter, pour ensuite proposer des politiques ouvertes et équitables. »

Originaire de Brandon, Terry Hayward habite dans Provencher depuis plus de 20 ans. Le francophile a évolué dans la fonction publique pendant 35 ans, d'abord pour Agriculture Canada et ensuite en tant que membre du corps diplomatique canadien. Il a notamment travaillé deux ans à l'ambassade du Canada à Washington, aux États-Unis, et trois ans au haut-commissariat du Canada, à Wellington, en Nouvelle-Zélande.

Étant donné la démission de Vic Toews, une élection partielle doit avoir lieu dans la circonscription avant le 11 janvier prochain.

« J'estime que Provencher ira aux urnes avant cela, bien qu'aucune date n'ait été choisie par Élections Canada, mentionne le directeur exécutif du Parti libéral du Canada au Manitoba, David Johnson. Quant à la circonscription de Brandon-Souris, nous élirons un candidat d'ici une semaine ou deux, parce qu'une élection partielle doit également être tenue. »

À l'exception des nominations dans les comtés où une élection partielle est prévue, le Parti libéral a déclaré un moratoire sur les assemblées de nomination de candidats, et ce jusqu'en février 2014.

Consultation publique en ligne

Apprentissage et garde des jeunes enfants – Qu'est-ce qui est important pour vous?

Le gouvernement du Manitoba désire savoir ce qui fonctionne bien et ce qui pourrait renforcer le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du Manitoba. Vos commentaires sont importants pour aider à planifier l'avenir des services autorisés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Pour en savoir davantage et faire part de vos commentaires, consultez le site

manitoba.ca/fs/childcare/consultation.fr

Date limite de réponse : le 30 novembre 2013

